

sous la direction de

Sandrine Revet et Julien Langumier

Le gouvernement des catastrophes



Recherches internationales

KARTHALA

LE GOUVERNEMENT DES CATASTROPHES

L'ouvrage a été préparé éditorialement par Hélène Arnaud.

KARTHALA sur internet : www.karthala.com
Le CERI sur internet : www.ceri-sciences-po.org

© Éditions KARTHALA, 2013
ISBN : 978-2-8111-0911-0

Sandrine Revet et Julien Langumier (dir.)

Le gouvernement des catastrophes

**Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 PARIS**

« Recherches internationales » est une collection du CERI, dirigée par Jean-François Bayart.

Elle accueille des essais traitant des mutations du système international et des sociétés politiques, à l'heure de la globalisation. Elle met l'accent sur la donnée fondamentale de notre temps : l'interface entre les relations internationales ou transnationales et les processus internes des sociétés politiques, que peut symboliser le fameux ruban de Möbius. Elle propose des analyses inédites et rigoureuses, intellectuellement exigeantes, écrites dans une langue claire, indépendantes des modes et des pouvoirs.

Le CERI (Centre d'études et de recherches internationales) est une unité mixte de la Fondation nationale des sciences politiques et du CNRS.

PRÉFACE ET REMERCIEMENTS

C'est en premier lieu d'une rencontre qu'est né ce projet d'ouvrage. En 2006, à quelques mois d'intervalle, deux thèses étaient soutenues, qui revendiquaient l'une et l'autre la possibilité d'une ethnologie ou d'une anthropologie des catastrophes¹. Si le champ est quelque peu reconnu dans le monde anglo-saxon – aux États-Unis principalement² – en France il était encore clairsemé. Quelques anthropologues avaient abordé des situations « à risques » dans leurs travaux sans toutefois traiter d'un événement catastrophique ou qualifié comme tel³. Dans d'autres disciplines, et notamment en sociologie, le risque était en revanche un objet en vogue depuis les années 1990⁴, sans que les catastrophes n'aient véritablement « fait école ».

1. J. Langumier, *Survivre à la catastrophe : paroles et récits d'un territoire inondé. Contribution à une ethnologie de l'événement à partir de la crue de l'Aude de 1999*, Thèse de doctorat en ethnologie et anthropologie sociale, Paris, EHESS, 2006 ; S. Revet, *Anthropologie d'une catastrophe. Les coulées de boue de 1999 sur le littoral central vénézuélien*, Thèse de doctorat en anthropologie, Paris, IHEAL / Paris III – Sorbonne nouvelle, 2006.

2. W. Torry, « Anthropological studies in hazardous environments: past trends and new horizons », *Current Anthropology* 20 (3), septembre 1979, pp. 510-540 ; A. Oliver-Smith, « Anthropological research on hazards and disasters », *Annual Review of Anthropology* 25, 1996, pp.303-328 ; S. Hoffman, A. Oliver-Smith, *Catastrophe and Culture. The Anthropology of Disaster*, Santa Fe, School of American Research, 2002.

3. F. Zonabend, *La presqu'île au nucléaire*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1989.

4. Pour des synthèses voir : A. Bourdin, « La modernité du risque », *Cahiers internationaux de sociologie* CXIV, 2003, pp. 5-26, et P. Peretti-Watel, *Sociologie du risque*, Paris, Armand Colin, 2003 (Coll. U).

La coïncidence de ces deux thèses nous a conduits à approfondir ce qui nous rapprochait. Bien qu'ancrées sur des terrains différents – le Sud de la France pour l'une et le littoral vénézuélien pour l'autre – et analysant des événements naturels aux caractéristiques assez distinctes, nos recherches revendiquaient notamment une posture commune. De 2008 à 2011, une journée d'études⁵, un séminaire⁶ et un colloque⁷ nous ont permis de rencontrer, en France et ailleurs, d'autres chercheurs, anthropologues, sociologues, géographes, historiens, politistes qui partageaient nos insatisfactions et dont les travaux venaient alimenter une réflexion commune. Nous tenons à les remercier, ainsi que les participants au séminaire que nous animons depuis 2009, pour leurs contributions, discussions, apports et commentaires qui ont contribué à notre réflexion et ont permis à ce projet de mûrir. Merci également à Cécile Quesada et Violaine Girard pour les premiers pas à nos côtés au moment de la fondation de l'ARCRA (Association pour la recherche sur les catastrophes et les risques en anthropologie)⁸.

Ce projet a également bénéficié du soutien financier de la Direction scientifique de Sciences Po, par le biais de son axe prioritaire « Politiques de la terre », et du Ministère de l'Ecologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire. Nous tenons à remercier le Centre d'études et de recherches internationales (CERI) de Sciences Po et son équipe pour son appui logistique à l'organisation de l'ensemble de ces événements.

Jean-François Bayart a manifesté son intérêt dans ce projet de publication alors qu'il n'était qu'à l'état embryonnaire. Qu'il soit remercié pour les encouragements apportés et la confiance

5. Journée d'études « Catastrophes et risques : regards anthropologiques », Paris, EHESS, 3 avril 2008 (avec Violaine Girard et Cécile Quesada).

6. Séminaire « Catastrophes, risques et sciences sociales », Paris, EHESS-CERI, 2009-2012.

7. Colloque international « Catastrophes et risques : de l'empirique à la critique », Paris, Centre d'études et de recherches internationales, 17-18 juin 2010.

8. <http://www.arcra.fr/>

prodiguée. Merci également à Nicolas Dodier pour son suivi attentif de nos travaux depuis 2007 et pour la rédaction de la postface de cet ouvrage, qui l'enrichit considérablement. Rachel Bouyssou a magnifiquement traduit les textes de Mara Benadusi et Susann Ullberg. Merci à Hélène Arnaud qui a préparé l'édition de cet ouvrage avec le plus grand soin.

Enfin, merci à Eukeni, Brigitte, Lou et Lucie pour leur patience nécessaire à la conduite de ce projet.

Introduction

Sandrine REVET et Julien LANGUMIER

Pas une semaine sans qu'une « catastrophe » ne vienne brièvement assombrir les titres des journaux télévisés. Qu'elles soient « naturelles », « technologiques » ou « sanitaires », elles frappent autant par leur caractère brutal et imprévisible, leurs conséquences dévastatrices que par la brièveté de leur traitement médiatique. Bien que longtemps restées à l'écart de l'étude de ces événements qui les mettent dans un inconfort originel¹, les sciences sociales ont récemment investi le champ de leur étude².

Sur les terrains « catastrophés », les chercheurs sont cependant confrontés à une difficulté majeure³ qui les place dans une position d'inconfort comparable à celui rencontré dans l'étude des situations de violence extrême⁴). Comment analyser des situations de destruction, de déplacement, de mort, et négocier

1. A. Bensa Alban, E. Fassin, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain* 38, mars 2002, pp. 5-20.

2. Pour des synthèses récentes, on pourra se reporter à S. Revet, J. Langumier, « Une ethnographie des catastrophes est-elle possible ? Coulées de boue et inondations au Venezuela et en France », *Cahiers d'anthropologie sociale* 7, 2011, pp. 77-90 ; S. Revet, « Penser et affronter les désastres : un panorama des recherches en sciences sociales et des politiques internationales », *Critique internationale* 52/3, 2011, pp. 157-173.

3. V. Girard, J. Langumier, « Risques et catastrophe. De l'enquête de terrain à la construction de l'objet », *Genèses* 63, 2006, pp. 128-142.

4. S. Lefranc, « La “juste distance” face à la violence », *Revue internationale des sciences sociales* 174, 4/2002, pp. 505-513.

une place particulière parmi tous les autres acteurs – journalistes, ONG, sauveteurs, experts, politiques – qui « interviennent » à divers titres dans le sillage de ces événements ? Quelle posture adopter vis-à-vis des demandes qui surgissent alors, et notamment de celle que nous appellerons ici la double injonction de la « culture du risque » ?

Pour en finir avec la « culture du risque »

Trouvant ses racines dans la théorie culturelle du risque de Mary Douglas et Aaron Wildavsky qui proposaient une typologie des perceptions des risques en fonction de l'appartenance à une « culture » associée à un groupe social⁵, la notion de « culture du risque » est devenue l'emblème du courant de la modernité réflexive structuré autour d'Ulrich Beck et d'Anthony Giddens⁶, qui la voyait comme « un aspect culturel fondamental de la modernité, par lequel la conscience des risques encourus devient un moyen de coloniser le futur »⁷. Rencontrant dans les années 1990 un succès grandissant, elle s'est transformée au gré des recherches, prenant des formes distinctes, par exemple celle de « culture de la prévention » ou celle de « sous-culture du désastre » (*disaster subculture*) qui engloberait « l'ensemble des connaissances, des règles et des valeurs, des mesures prises à tous les niveaux de l'organisation sociale, qui déterminent dans un espace donné un degré plus ou moins élevé de préparation en raison d'une expérience du désastre »⁸.

5. M. Douglas, A. Wildavsky, *Risk and Culture: An Essay on the Selection of Technical and Environmental Dangers*, Berkeley, University of California Press, 1982.

6. U. Beck, *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion, 2001 (1^{re} ed : 1986) ; A. Giddens, *Les conséquences de la modernité*, Paris, l'Harmattan, 1994 (Coll. Théorie sociale contemporaine).

7. Cité par P. Peretti-Watel, « La culture du risque, ses marqueurs sociaux et ses paradoxes. Une exploration empirique », *Revue économique* 56 (2), 2005, p. 372.

8. E. Lepointe, « Le sociologue et les désastres », *Cahiers internationaux de sociologie* XC, 1991, p. 166.

La traduction de ces concepts par les acteurs impliqués dans la prévention des risques ou les secours en cas de catastrophe – qu'ils agissent dans le cadre de politiques publiques ou pour le compte d'organisations internationales ou non gouvernementales – se résume bien souvent en deux formes d'injonction. La première entérine l'existence d'une culture du risque experte prétendument détenue par l'ensemble des acteurs mandatés pour intervenir, qu'elle suppose formés dans cette perspective. Face à des risques présentés comme « réels » et tangibles, cette culture – qui résume un ensemble de savoirs, de discours et de pratiques – permet d'agir pour sauver des vies, réduire les dégâts et diminuer les bilans dramatiques. Il s'agit donc de diffuser cette culture du risque le plus largement possible auprès de populations qui, sans elle, sont jugées démunies et vulnérables. Au prétexte du risque, l'opération consiste donc à « acculturer », éduquer, sensibiliser, « transformer les mentalités » afin d'inculquer de « bonnes pratiques » proposées par des « experts ». La complexité des situations rencontrées sur le terrain trouve pourtant difficilement dans cette perspective un cadre pertinent d'analyse.

La seconde injonction tente de dépasser cette posture. Elle est le plus souvent formulée par des chercheurs, des praticiens et des militants qui, proches des espaces locaux, tentent de faire reconnaître les savoirs et pratiques que les habitants utilisent pour se protéger face aux risques ou en cas de catastrophe. Il s'agit alors dans cette perspective de valoriser les « savoirs traditionnels », les « cultures locales du risque » ou encore les « cultures de la catastrophe »⁹ pour les intégrer aux guides de bonnes pratiques. Bien que reconnaissant la pluralité des savoirs et n'en écartant pas a priori certains au profit des plus institués relevant de la seule expertise, ces tentatives de valorisation des manières de faire « locales » ou « traditionnelles » ne parviennent pourtant pas à échapper à une forme de grand partage entre

9. G. Bankoff, « Cultures of Disaster, Cultures of Coping: Hazard as a Frequent Life Experience in the Philippines, 1600-2000 », pp. 265-284 in Christof Mauch, Christian Pfister (eds), *Natural Disasters, Cultural Responses: Case Studies Toward a Global Environmental History*, Lanham, Lexington Books, 2009.

victimes et gestionnaires, entre riverains et techniciens, entre sinistrés et donateurs, ni à un certain romantisme unifiant vis-à-vis des « communautés locales ».

C'est contre ces deux injonctions et ce grand partage que se positionne cet ouvrage, préférant proposer une approche alternative et symétrique nourrie par l'empirique. Celle-ci met en lumière, à son tour, une nouvelle tension que les différents textes de cet ouvrage tentent à leur manière de penser. Cette tension est soutenue par deux pôles : les dispositifs de gouvernement de et par la catastrophe en constituent le premier ; l'autre est tendu vers les pratiques ordinaires, les routines qui diluent la catastrophe dans le quotidien. Chacun de ces pôles a la possibilité d'attirer toute l'attention du chercheur, occultant ce faisant l'importance de l'autre. Ce que nous cherchons à faire ici consiste à essayer de penser cette tension, à trouver des postures méthodologiques qui permettent de travailler en équilibre entre ces deux pôles, afin de saisir ensemble la force de ces dispositifs et la place qu'ils laissent pourtant à la critique et aux pratiques ordinaires. Les terrains d'enquête positionnés au point de contact révèlent les formes d'interaction en jeu et mettent en lumière l'influence des dispositifs sur les pratiques, mais aussi, en retour, l'adaptation des dispositifs dans leur mise en oeuvre au contact de leurs publics.

Gouverner (par) la catastrophe

Les catastrophes sont des événements aux impacts exceptionnels qui appellent une réponse. À tous les niveaux, du local au transnational, existent aujourd'hui des outils, des dispositifs, des pratiques de « gestion » des catastrophes : secours, assistance, reconstruction ne prennent plus aucun gouvernement par surprise. Les *guidelines* se multiplient, usant d'une rhétorique de plus en plus homogène, proposant une kyrielle de pratiques qui vont de la construction d'un hôpital d'urgence à la gestion d'un refuge en passant par la taille des maisons à reconstruire. Cette avalanche de dispositifs de gouvernement *de* la catas-

trophe a pour conséquence de normer l'exceptionnel et, en le routinisant, de le normaliser. Décompte des cadavres, soin des blessés, déplacement des survivants, alimentation des réfugiés dessinent les contours d'une bio-politique¹⁰ qui semble parfois se satisfaire de la vie nue¹¹ qu'elle maintient au nom d'un humanitarisme converti en principe de gestion. C'est le gouvernement *par* la catastrophe qui devient alors visible dans ces situations contemporaines d'urgence¹².

Les catastrophes contribuent également à alimenter une économie de la peur, devenue l'une des modalités de gouvernement de l'époque contemporaine. Depuis le milieu des années 1980, l'introduction du risque et de l'imminence de la catastrophe est un phénomène notable dans de nombreux domaines, qui n'est pas sans conséquences sur les modes de gouvernement, les formes du politique et les conceptions de la « sécurité »¹³. Les grandes catastrophes technologiques de la fin des années 1970 et des années 1980¹⁴ entraînent une rupture avec la promotion de la foi dans le progrès, la technique et la science engendrée par l'esprit des Lumières. Pour le sociologue allemand Ulrich Beck, on serait entré dans la « société du risque », dans la mesure où,

10. M. Foucault, *Histoire de la sexualité*, Vol.1. *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.

11. G. Agamben, *Homo sacer : le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil, 1997.

12. M. Agier, *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 2008 ; D. Fassin, M. Pandolfi (eds), *Contemporary States of Emergency: The Politics of Military and Humanitarian Interventions*, New York, Zone Books, 2010.

13. Sur l'attention générale portée à cette question en anthropologie et en sociologie, voir, parmi d'autres, M. Abélès, *Politique de la survie*, Paris, Flammarion, 2006 ; A. Appadurai, *Géographie de la colère. La violence à l'âge de la globalisation*, Paris, Payot, 2007 ; Z. Bauman, *Liquid Fear*, Cambridge, Polity Press, 2006 ; D. Bigo, « La mondialisation de l'(in)sécurité », *Cultures et conflits* 58, été 2005, pp. 53-101 ; F. Furedi, *Politics of Fear*, Londres, Continuum, 2005 ; F. Neyrat, *Biopolitique des catastrophes*, Paris, Musica Falsa Editions, 2008.

14. Notamment la catastrophe chimique de Seveso en Italie (1976) sur laquelle revient Laura Centemeri dans cet ouvrage, l'accident de la centrale nucléaire de Three Mile Island aux Etats-Unis (1979) et l'explosion d'un réacteur de la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine (1986).

même si le danger n'est pas plus important qu'auparavant, le risque serait devenu la mesure de nombreuses actions¹⁵.

Que ce soit par le biais de politiques de prévention, ou par l'introduction du principe de précaution pour affronter le risque en amont des événements, on voit alors émerger des dispositifs qui tentent de maîtriser l'incertitude, de gouverner le futur. La notion de préparation est également centrale, situant quant à elle le gouvernement des catastrophes dans une rationalité différente¹⁶. Dans la perspective de la préparation, la catastrophe aura lieu, même si sa probabilité est difficile voire impossible à évaluer. La préparation suppose donc de construire une alerte dans la société : différentes techniques – scénarios et simulations, Early Warning Systems, stockage de matériel de secours, plans de coordination de réponse, systèmes de communication de crises – permettent de soutenir l'idée que le risque est permanent et qu'il peut advenir n'importe où et n'importe quand : il faut donc être prêt.

Rendre compte de ces dispositifs fait partie de notre projet, dans la mesure où ils éclairent, malgré leur dimension a priori exceptionnelle et cantonnée aux situations d'urgence, certaines caractéristiques des modalités contemporaines de gouvernement. Pour autant, l'ouvrage propose également d'aller au-delà du constat de la puissance de ces dispositifs et de regarder dans les interstices et les failles, ce qu'il reste de pratiques ordinaires et de possibilités de critique dans les moments de catastrophe.

Pratiques et tactiques ordinaires dans la catastrophe

En effet, le second pôle de l'axe de tension qui anime l'ouvrage reste souvent invisible dans les travaux qui éclairent la puissance des dispositifs de gouvernement *de* et *par* la catas-

15. U. Beck, *La société du risque ...*, *op. cit.*

16. A. Lakoff, « Preparing for the next emergency », *Public Culture* 19 (2), 2007, pp. 247-271.

trophe. Il s'inscrit dans une perspective plus localisée et rend compte de l'ordinaire de ces situations d'exception. Non pas tant pour signaler la généralisation ou la routinisation des dispositifs exceptionnels décrits ci-dessus, que pour rendre compte des critiques dont ils font l'objet¹⁷ et de la façon dont la catastrophe se dilue dans les pratiques de ceux qui la vivent. Habiter, travailler, élever ses enfants, manger, peindre, écrire, photographier, se marier... Le quotidien des « sinistrés » et autres « déplacés » des catastrophes ne peut se résumer à la seule gestion d'un quotidien affecté. Très vite, loin des caméras et peu spectaculaire, la vie reprend, sur les ruines et les traces de la catastrophe. Les pratiques et les tactiques qui se déploient alors ne sont pas uniquement centrées sur le fait de « se remettre » ou de « faire face » à l'événement comme le décrivent trop souvent les recherches préoccupées de « résilience ». Elles conjuguent les savoir-faire ordinaires avec les nouveaux enjeux, les nouveaux acteurs et les nouvelles ressources apportées par la catastrophe. L'enjeu est alors de savoir discerner et rendre compte non plus de ce que la catastrophe détruit, mais bien de ce qu'elle contribue à produire, à faire advenir comme recompositions sociales.

En outre, dès l'instant où ils se déploient et rencontrent le quotidien, les modes de gouvernement de l'exceptionnel – reconstruction de logements, campagnes de vaccination, construction d'ouvrages ou indemnisation des « victimes » – sont susceptibles d'être soumis à l'épreuve de la transformation, du bricolage, du détournement, de la discussion, en bref et pour le dire avec les mots de Boltanski et Thévenot, de la critique¹⁸, ou avec ceux de Rancière, du dissensus¹⁹.

En même temps que l'on observe un effacement de la catastrophe dans des enjeux plus ordinaires et parfois préexistants à l'événement, celle-ci reconfigure également le quotidien. Ces deux dynamiques qui se déploient ensemble sur de nombreux

17. L. Boltanski, L. Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

18. *Ibid.*

19. J. Rancière, *La méésentente*, Paris, Galilée, 1995.

terrains « catastrophés » doivent être également pensées ensemble. Il s'agit donc de ne pas se laisser enfermer dans une géographie des questionnements dominée par les frontières de la catastrophe – vulnérabilité, résilience, reconstruction, causes – mais bien d'accepter de regarder des pratiques vernaculaires²⁰ non ou peu colorées par l'événement.

Au croisement entre dispositifs et pratiques : des dynamiques d'interaction

Parce que la catastrophe constitue un temps singulier où les populations exposées se trouvent en contact étroit avec les pouvoirs publics ou l'aide humanitaire, l'enjeu de l'ouvrage consiste à ouvrir l'enquête de manière à appréhender de manière symétrique l'ethnographie des pratiques vernaculaires et l'analyse des interventions exogènes. Cette ambition pose d'abord des questions de méthode et interroge la posture du chercheur sur le terrain, qui bien souvent est amené à faire des choix en travaillant plutôt auprès d'acteurs institutionnels ou plutôt auprès des habitants. La catastrophe l'invite à circuler sur ces différentes scènes selon plusieurs possibilités.

La première option consiste à conserver l'unité de temps et de lieu de l'ethnographie en profitant de l'opportunité créée par le contexte de catastrophe pour saisir sur le mode de l'ubiquité les multiples interventions, arènes et mobilisations qui se développent simultanément. Ainsi, dans le cas d'un désastre territorialisé, l'enquête peut mettre en parallèle les observations des interventions institutionnelles avec les réactions de leur public, afin de saisir les transformations et négociations auxquelles elles donnent lieu et croiser les entretiens auprès

20. Le choix de ce terme renvoie à la discussion engagée par Romain Bertrand à propos de l'idée d'« appropriation » dans « Politiques du moment colonial. Historicités indigènes et rapports vernaculaires au politique en "situation coloniale" », *Questions de recherche* 26, oct. 2008, <http://www.ceri-sciences-po.org/publica/question/qdr26.pdf>

des acteurs politiques, des gestionnaires techniques ou des acteurs humanitaires avec ceux auprès des populations, pour mieux appréhender leurs relations réciproques. Dès lors, ces interactions révèlent les dynamiques qui traversent et transforment les scènes explorées, et donnent à saisir la catastrophe comme un objet continuellement remis en scène et renégocié. Les configurations nouvelles qui émergent contribuent notamment à déplacer les frontières de départ entre « gestionnaires » et « habitants ».

La seconde option consiste à privilégier un déplacement dans l'espace afin de relier le lieu de la catastrophe aux différentes organisations et acteurs impliqués dans sa gestion. En suivant ainsi des humanitaires, des diplomates chargés de coopération, des scientifiques ou des acteurs, politiques ou économiques, nationaux, des objets échangés ou des virus traqués, l'enquête consiste à reconstituer le réseau que la catastrophe active. En suivant la vie sociale du don à l'échelle internationale ou les multiples formes de traduction d'une alerte scientifique, on peut saisir les dynamiques d'indigénisation des dispositifs ou, au contraire, de normalisation et d'encadrement des pratiques, ainsi que l'ensemble des enjeux dont ils sont porteurs.

Enfin, la troisième option consiste à privilégier la profondeur diachronique et le déplacement non plus spatial mais temporel pour suivre les reconfigurations sociales induites par une menace ou une catastrophe, en s'intéressant aux allers-retours entre réponses institutionnelles et mobilisations locales. Cette perspective permet moins de saisir « la » réaction à la catastrophe que les logiques emboîtées de positionnements qui se répondent les uns aux autres, une dimension processuelle que la perspective historique met particulièrement en lumière. Dès lors, le point de départ de l'enquête ne se situe pas forcément dans le moment de la catastrophe ; le regard peut remonter à la genèse d'une décision technique, d'aménagement du territoire, par exemple, ou d'installation d'une industrie. Ce sont alors les controverses techniques, scientifiques et administratives qui renseignent sur la genèse de la catastrophe, permettant de décrocher du présent de l'événement pour l'équiper de sa densité contextuelle.

Ces trois types d'approche, combinés ici, permettent de multiplier les prismes d'observation, sur des terrains a priori très différents, mais qui présentent aussi de nombreuses dimensions autorisant la comparaison.

Ainsi, les travaux portant sur le tsunami de 2004 au Sri Lanka et les suites des inondations du Rhône de 2003 en France, aussi spécifiques que peuvent être ces deux terrains, problématisent les référentiels dominants de la « participation » ou de la « concertation » des habitants dans la réponse à la catastrophe, à partir de l'observation fine des réactions locales face à l'aide humanitaire ou à l'intervention de la puissance publique. En suivant, comme fil d'Ariane de l'enquête, la structuration d'une intervention humanitaire, Mara Benadusi rend compte de son assise sur les principes d'une « participation communautaire » et d'un ancrage dans les pratiques d'une « communauté », alors que cette dernière, façonnée par un imaginaire occidental, reste un mirage sur le terrain. Les acteurs locaux s'accommodent alors des attentes du donateur et font en sorte d'apparaître comme des bénéficiaires légitimes pour tirer quelque profit de l'aide internationale. De même, pour Julien Langumier qui confronte un dispositif institutionnel de concertation et des dynamiques de mobilisations locales, la « culture du risque » apparaît comme le registre légitime d'expression des populations pour dialoguer avec les responsables institutionnels. En marge des réunions de concertation soigneusement préparées, les mobilisations des riverains ne répondent pourtant pas à l'appel de la « culture du risque » – trop restreint – mais s'inscrivent dans une mise en question des choix d'aménagement en repolitisant la géographie de l'inondation. L'exportation de la « communauté » ou l'imposition du registre de la « culture du risque » apparaissent comme des modèles proposant une mise en scène du local et des habitants pour et par les intervenants extérieurs. Ces deux enquêtes montrent en retour le positionnement stratégique des acteurs locaux jouant avec leurs images de néo-habitants, néo-sinistrés, néo-victimes, réfléchies et déformées par les dispositifs d'intervention.

La mémoire d'une catastrophe cristallise également des tensions fortes entre des dynamiques institutionnelles qui cherchent à offrir une reconnaissance publique, voire politique,

de cette mémoire et des pratiques locales de commémoration qui relèvent souvent de la sphère privée, voire intime. L'enquête de Laura Centemeri sur les suites de la pollution à la dioxine de Seveso montre qu'en réaction au discours du risque de l'expertise et aux tentatives de politisation du drame, les habitants aspirent à la normalité et refusent d'exprimer publiquement leurs troubles sur le mode de la dénonciation ou de la constitution d'une cause politique. En dépit des instrumentalisation extérieures du drame, la réponse locale s'inscrit dans l'affirmation de la collectivité et d'une « culture locale » à préserver qui n'intègre pas le drame de Seveso de manière centrale. Celui-ci est relégué comme une « mémoire discrète », qui se distingue du « parcours de mémoire » imaginé par des militants locaux et qui rappelle le devoir de mémoire attendu par les psychologues dans les processus de traitement des syndromes post-traumatiques. Attentive à la mémoire des inondations de Santa Fe en Argentine et à ses inscriptions spatiales, Susann Ullberg montre quant à elle comment une reconnaissance institutionnelle circonscrite du problème ainsi que des mobilisations locales ponctuelles cohabitent avec l'invisibilité des quartiers périphériques « toujours inondés » dont la mémoire des crues n'est portée que par les pratiques des habitants eux-mêmes. Dès lors, ces deux enquêtes questionnent les processus mémoriels collectifs qui ne cessent de recomposer et de requalifier une expérience passée selon les enjeux du présent, dans des dynamiques de sélection qui conjuguent sur-interprétation et oubli.

Le travail historique de Marc Elie tout comme le voyage ethnographique de Frédéric Keck peuvent enfin être rapprochés pour réfléchir à l'anticipation des catastrophes, aux contextes de préparation et de prévention face à des désastres annoncés. Partant du risque de pandémie de la grippe aviaire vu depuis Hong Kong ou des coulées de boues glaciaires attendues sur les contreforts d'Alma Ata, ces deux textes abordent la catastrophe comme un scénario auquel il s'agit de répondre. Dans le contexte de la République socialiste soviétique du Kazakhstan des années 1960, l'édification monumentale d'un barrage à partir de l'effondrement à l'explosif de pans entiers de montagne s'inscrit dans le discours politique positiviste du régime soviétique fondant sa puissance sur les victoires de la

science et de la technique sur la Nature. Face à la grippe aviaire et à une possible pandémie mondiale dans les années 2000, la réponse conjugue la surveillance des virus et des volatiles et la préparation des humains par la mise en oeuvre d'une politique de biosécurité qui tente de revisiter les relations entre l'homme et l'animal. Dans les deux cas, les enquêtes montrent comment les dispositions inédites de prévention et de préparation déplacent la scène de la catastrophe vers celle des effets induits par les mesures adoptées ou les projets déployés. Ainsi, Marc Elie montre comment les opérations de prévention peuvent conduire à des catastrophes du fait de l'ouverture de l'aménagement de milieux de montagne après la réalisation du barrage. Frédéric Keck souligne l'émergence d'un espace virtuel défini par la catastrophe dans lequel les pratiques des acteurs ont pourtant des effets bien réels, et parfois catastrophiques, comme l'abattage massif de volailles. Dans des contextes aussi différents, la mise en place d'une politique globale de biosécurité autant que la réalisation d'un projet d'aménagement hors du commun ne se façonnent par hors des interactions avec les populations : résistances des bouddhistes et taoïstes à Hong Kong, mise à l'écart des experts locaux critiques et déplacement des habitants à Alma Ata.

L'irréductible réflexivité

Sur des terrains particulièrement chargés de considérations morales et d'attentes opérationnelles, l'« engagement » du chercheur²¹ correspond dans cet ouvrage à une posture a priori

21. M. Agier, « Ni trop près ni trop loin – De l'implication ethnographique à l'engagement intellectuel », *Gradhiva. Revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie* 21, 1997, pp. 69-76 ; D. Fassin, « L'anthropologie, entre engagement et distanciation. Essai de sociologie des recherches en sciences sociales sur le sida en Afrique », pp. 41-66 in C. Becker, J.-P. Dozon, C. Obbo, M. Touré (dir.), *Vivre et penser le sida en Afrique*, Paris, Karthala, 1999.

« dégagée » de l'obligation immédiate à transformer nos recherches en guides pratiques pour décideurs cherchant à capter dans nos travaux la parole du local²². Notre approche est résolument non normative et cet ouvrage ne se conclura donc pas par un ensemble de recommandations, si bien intentionnées soient-elles à l'égard des « populations » ou des habitants que nous côtoyons sur nos terrains. Par contre, les articles rassemblés ici cherchent à expliciter les postures de recherche adoptées qui reflètent souvent les difficultés rencontrées, parmi lesquelles les modalités d'enquête sur ces lieux touchés par le désastre ou la menace. La boussole commune des chercheurs est donc orientée par deux objectifs : se préserver de l'injonction à apporter des réponses à l'urgence ou à agir face au risque, d'une part, et construire un terrain symétrique entre l'intervention institutionnelle ou humanitaire et les pratiques des populations, d'autre part.

Quelles que soient les différences dans les stratégies d'enquête, la réflexivité s'impose à tous. Laura Centemeri relativise ainsi ses premières attentes sur la constitution d'une cause de santé environnementale suite au drame de Seveso, pour s'intéresser au contraire au silence qui entoure les troubles des habitants. Afin de gagner la confiance de ses enquêtés, elle recourt à des formes d'engagement et de participation locale qui contribuent à déplacer sa question de recherche et font apparaître non plus tant le « scandale » de la non-mobilisation que les raisons et les épaisseurs de ce silence.

En tentant l'ubiquité auprès d'un grand nombre d'acteurs qui parfois s'affrontent sur le terrain de la catastrophe, Susann Ullberg est quant à elle confrontée à la complexité du maintien de ces relations multiples et antagonistes et aux reproches – parfois silencieux – de ses interlocuteurs.

22. George Marcus évoque la nécessité de repenser le concept de désintéressement à l'aune des nouvelles caractéristiques des terrains dominés par des formes d'intervention (humanitaire notamment) que sont devenus de nombreux terrains anthropologiques (G. Marcus, « Experts, Reporters, Witnesses: The Making of Anthropologists in States of Emergency », in D. Fassin, M. Pandolfi (eds), *Contemporary States of Emergency...*, *op. cit.*, pp. 357-377.

Mara Benadusi choisit pour sa part d'enquêter auprès des praticiens de la gestion de la catastrophe plutôt que de ses bénéficiaires. Cette entrée lui impose une vigilance accrue et un positionnement constant face aux demandes répétées des experts qui attendent de son travail un apaisement des multiples conflits que l'intervention suscite.

Julien Langumier propose de transformer sa posture d'acteur au cœur d'une politique publique de prévention en poste d'observation des dispositifs de concertation. C'est alors dans la restitution et l'écriture que la réflexivité s'impose, afin de redonner, grâce à la mise en regard d'autres enquêtes ethnographiques plus classiques, de la symétrie à la situation observée.

C'est encore le silence de certaines sources au sujet des réactions des populations aux projets techno-scientifiques ambitieux du pouvoir soviétique qui invite l'historien Marc Elie à une double analyse tant de ce que disent les archives que de ce qu'elles ne disent pas.

Enfin, pour conduire le projet presque impossible d'une ethnographie « mondiale » de la grippe aviaire, Frédéric Keck doit trouver un dispositif d'enquête approprié et propose à la fois un voyage planétaire à travers des politiques de biosécurité et une plongée dans le microscope des biologistes, là où se jouent les recombinaisons virales et les franchissements de barrières d'espèces entre homme et animal.

C'est notamment à travers cette réflexivité imposée à la fois par les objets appréhendés, par les enquêtes menées et par l'écriture commune, que l'ouvrage trouve un terrain de discussion et cherche à expliciter les liens entre les modalités d'enquête, les objets façonnés et les analyses produites. Les matériaux que nous constituons ainsi renvoient à une densité sociologique, historique et anthropologique qui dépasse le seul registre de l'événement et de l'exceptionnel pour s'ancrer dans une compréhension d'un quotidien ordinaire complexe.

Au-delà des grands partages

Dès lors que ces postures sont encouragées, elles permettent d'entrevoir la possibilité de dépasser les grandes distinctions qui animent habituellement la littérature sur ces objets. Ainsi, les clivages génériques entre risque et catastrophe, péril naturel ou industriel, Nord et Sud, experts et profanes, local et global semblent bien peu opérants sur des terrains qui montrent au contraire l'emboîtement, les rencontres et les articulations entre ces notions.

Les processus de catégorisation et de qualification des risques et des catastrophes deviennent dès lors des objets à part entière. Les acteurs recourent à ces qualifications au regard d'enjeux qui dépassent souvent le contexte du désastre ou du danger. La question est alors de comprendre « ce qui fait catastrophe » pour chacun des acteurs engagés. Quel « risque » fait sens, et en fonction de quelle situation ? Pour dépasser l'idée que ce qui est en jeu est une mauvaise « perception du risque », on ne peut que tisser lentement et en détail le tissu dense des situations dans lesquelles les acteurs sont pris. Ce n'est qu'à ce prix que l'on peut saisir tout ce que les catastrophes sont susceptibles de « révéler »²³.

On voit également émerger les lignes de fracture qui traversent et structurent le monde des « experts » ainsi que les dynamiques de circulation des savoirs « scientifiques » en dehors des seuls mondes qui les produisent. Les enquêtes qui s'intéressent de près aux techniciens, scientifiques ou responsables institutionnels font ainsi vaciller l'image d'unité ou d'homogénéité de ces mondes sociaux. Les affrontements s'organisent bien souvent dans des contextes où de multiples intérêts sont en jeu, à l'origine de véritables controverses sur l'état des savoirs. À l'inverse, les recherches plus attentives aux populations exposées à des risques ou des catastrophes traduisent le développement de rationalités articulant les enjeux liés à

23. A. Oliver-Smith, *The Martyred City: Death and Rebirth in the Andes*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1986.

l' « habiter » et des formes d'apprivoisement de la peur qui mobilisent des connaissances issues tant de l'expérience pratique que des discours experts, bien au-delà des seuls savoirs « profanes ». Sur les scènes du risque ou le théâtre de la catastrophe, les acteurs interviennent dans des configurations sociales et des relations de pouvoir sur la base d'identifications – souvent multiples – autour des figures de victimes, d'experts, de médiateurs, de donateurs. Pour saisir les régimes d'engagement qui œuvrent alors, la perspective symétrique ou l'articulation des différentes échelles depuis celles des organisations internationales jusqu'aux scènes d'interaction les plus localisées s'avèrent riches d'enseignement.

Enfin, cette perspective permet également d'extraire les situations de risque ou de catastrophe du seul registre de l'exception, et de montrer comment les dynamiques sociales qui agissent sur ces terrains se recomposent sans jamais se trouver suspendues. Dès lors, la prise en compte de la temporalité apparaît essentielle, qu'il s'agisse de remonter le temps avant l'événement dans une perspective globale ou au contraire de laisser passer le temps pour remettre en perspective ce qui est arrivé. Retracer cette continuité invite à élargir la focale d'analyse au-delà du risque et de la catastrophe pour embrasser les transformations d'un territoire, une histoire politique, des luttes sociales.

En articulant les modes de qualification et les régimes d'engagement, il s'agit de réintroduire la question du pouvoir au cœur des recherches sur les risques et les catastrophes, et de comprendre comment agit la « gouvernementalité par l'inquiétude »²⁴ qui caractérise l'époque actuelle, tout en étant également attentif aux espaces de tensions et de confrontations que ces dispositifs engendrent²⁵. Il s'agit alors de mettre en lumière les formes de critique²⁶ qui émergent face à ces modes de gouvernement ou encore, pour le dire avec les mots de Michel

24. D. Bigo, « Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ? », *Cultures et conflits* 31-32, printemps-été 1998.

25. J.-F. Bayart, *Le gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004.

26. L. Boltanski, L. Thévenot, *De la justification...*, op. cit.

de Certeau²⁷, d'être attentif à tous les bricolages, à toutes les ruses et aux manières de faire accompagnant la mise en œuvre du gouvernement des risques.

Dépolitisation – Repolitisation

Soulignons enfin que cet ouvrage n'analyse pas de manière instrumentale les dispositifs d'intervention comme on pourrait le faire en reconstituant l'archéologie ou la généalogie pour mieux appréhender l'idéologie sous-jacente ou la politique défendue. Les auteurs mobilisent un certain nombre de références précieuses sur le « paradigme communautaire » dans les projets de développement, sur la « culture du risque » emblématique des politiques de prévention, sur les normes de « biosécurité » pour la préparation aux pandémies virales, sur « l'évaluation du risque » dans le cas de contamination de l'environnement, ou sur la toute-puissance socio-technique dans les politiques d'aménagement du territoire. Mais l'ouvrage propose directement pour chacun des cas une mise en situation de ces dispositifs pour mieux appréhender les dynamiques d'interaction avec les populations. Au final, ce choix ouvre le questionnement sur la dépolitisation ou la repolitisation des terrains marqués par une menace collective à partir d'une observation ethnographique qui n'a pas d'a priori sur les ressources politiques mises en jeu, pas d'a priori sur la dépolitisation possible des dispositifs d'intervention, la mobilisation politique probable des populations en retour.

L'intervention humanitaire qui se veut ancrée dans les pratiques d'une communauté dans l'après-tsunami au Sri Lanka, tout comme le discours de la culture du risque vantée par la prévention des inondations en France, peuvent apparaître comme des dispositifs visant à la dépolitisation à travers un

27. M. de Certeau, *L'invention du quotidien*, 1. *Arts de faire*, 2. *Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, 1990 (Folio essais).

idéal participatif qui réglerait les conflits. Mais, pour ne pas affronter en amont les enjeux politiques de la fabrique de la décision et de la nature des projets attendus, ces interventions se retrouvent malgré tout rattrapées par ces questions lors de leur mise en oeuvre sur le terrain. Les acteurs locaux ne se mobilisent pas frontalement contre ces dispositifs : certains parviennent habilement à en tirer profit au risque de dénaturer les intentions de leurs instigateurs, d'autres se maintiennent à distance, signifiant aussi par leur absence une limite importante du dispositif. Les normes de « biosécurité » et l'évaluation du risque peuvent également paraître légitimées par l'expertise technico-scientifique qui écarterait tout choix possible devant les prescriptions les plus efficaces face au danger ou les zonages objectifs de la contamination. En pratique, la mise à jour de la pluralité de l'expertise révèle les choix, les arbitrages et les rapports de force qui conduisent à ces dispositifs.

Face à la mise en œuvre de ces nouvelles prescriptions et interdictions, les populations recourent à d'autres formes de savoir ou d'expérience pour discuter et ruser avec ces dispositifs experts. L'ethnographie des mobilisations collectives rend alors compte des clivages qui les traversent, des rapports de force qui les structurent, des configurations sociales antérieures qui renforcent les revendications de certains groupes aux dépens d'autres. Ainsi, l'aide humanitaire destinée aux plus démunis du Sri Lanka de l'après-tsunami conduit à des projets qui profitent à des propriétaires fonciers proches du pouvoir en place. Les mesures de préparation face à la grippe aviaire à Hong Kong suscitent des réactions ponctuelles et sectorisées des éleveurs de volaille, des commerçants des marchés, des religieux, sans pour autant structurer une contestation politique d'ampleur qui donnerait lieu à une montée en généralité. Les mobilisations associatives des riverains du Rhône en France réclamant une plus grande équité face aux aménagements du fleuve restent inscrites dans des clivages sociologiques profonds entre agriculteurs et péri-urbains, anciens et nouveaux habitants. À Seveso, les entreprises de politisation du drame sont menées par des acteurs extérieurs qui en proposent une interprétation, voire une instrumentalisation en décalage avec l'expérience des habitants. Pas plus le discours expert et technique de l'évaluation du

risque de la contamination à la dioxine, que la lecture partisane du drame comme un crime capitaliste ou que l'épreuve de l'accident défendue par les conservateurs catholiques ne semblent remporter l'adhésion des habitants qui contiennent cette expérience dans une « mémoire discrète ».

Dès lors, l'ouvrage ne dessine pas le schéma de dispositifs institutionnels conduisant, d'un côté, à une dépolitisation et, de l'autre, à des mobilisations des populations comme signe d'une tentative de repolitisation de la gestion de ces menaces collectives. Il s'intéresse en revanche aux multiples niveaux intermédiaires qui permettent de passer de l'un à l'autre : réactions privées, pratiques individuelles, mobilisation locale, instrumentalisation extérieure à des fins politiques, dispositifs experts. Les dynamiques de politisation/repolitisation traversent en réalité chaque échelle dès lors que l'on s'intéresse plus en détail aux choix et aux décisions qui en émanent et qui déterminent *in fine* la construction des dispositifs d'intervention ou la structuration des mobilisations locales.

On ne peut donc pas réduire les dispositifs de gestion des catastrophes (prévention, assistance, reconstruction) à de purs objets techniques ou à de simples mesures gestionnaires ou sanitaires, qui seraient par conséquent « a-politiques ». D'une part, parce que les idées et les valeurs qui animent ces dispositifs relèvent bien de fondements politiques. L'encadrement des conduites par la gestion des déplacements ou des comportements face au danger, la désignation des victimes méritant ou non l'assistance, la qualification même d'une situation en « catastrophe », sont autant de situations sans aucun doute politiques. D'autre part, parce que l'analyse fine de ces situations montre que leur politisation opère en permanence et par le biais de nombreux et différents acteurs, aucun ne pouvant prétendre à la détention d'une légitimité déjà établie par rapport à la tragédie collective, que ce soit les élites locales qui instrumentalisent la catastrophe ou les sinistrés qui se mobilisent.

Organisation de l'ouvrage : une lecture thématique invitant à la comparaison

La diversité des terrains, le contraste des contextes, la différence des risques, menaces ou catastrophes en jeu ne nous ont pas détournés de l'ambition d'une réflexion collective. Bien au contraire, et c'est sans doute un des résultats que nous souhaitons défendre à travers cet ouvrage, à savoir le grand intérêt heuristique à affronter l'exercice de la comparaison sur ce type d'objet. Pour y répondre, la fabrique de cet ouvrage collectif repose bien sûr sur les contributions propres à chacun des auteurs mais résulte également d'un travail de re-problématisation de chaque terrain à l'aide d'un canevas commun. Cette méthode, qui demande un investissement redoublé des auteurs pour revisiter leur corpus empirique de manière à contribuer à une discussion collective, a préparé une structuration thématique de l'ouvrage mais invite également à une lecture comparée. C'est pourquoi chaque partie rassemble deux textes autour d'un thème abordé par chacun des auteurs, mais qui peut également être questionné par la lecture croisée des deux contributions.

L'anticipation et la préparation à des catastrophes majeures constitue le premier temps autour des travaux de Marc Elie sur l'édification d'une protection monumentale, dans les années 1960, contre les coulées glaciaires qui menacent Alma-Ata, et de Frédéric Keck sur la mise en oeuvre dans les années récentes d'une politique de surveillance et de biosécurité dans l'attente d'une pandémie grippale mondiale. Ces deux terrains sont tous deux marqués par de fortes incertitudes sur la matérialisation d'une menace pourtant affrontée comme quasi certaine. Ils font tous les deux face au développement de controverses technico-scientifiques concernant la pertinence des mesures d'anticipation et de préparation mises en oeuvre. Sur ce terrain, l'horizon de la catastrophe s'éloigne quelque peu pour ouvrir un temps et un espace dédiés à la protection et à la préparation. En regard d'une tragédie collective possible, quels débats et discussions s'engagent sur les mesures à prendre, tout à la fois démesurées

par rapport à l'ordinaire et au quotidien, et en même temps ne garantissant jamais l'évitement du pire?

La « communauté locale » telle qu'elle est associée dans les interventions humanitaires ou mobilisée dans les dispositifs de concertation des politiques publiques de prévention scande le second temps de l'ouvrage. Deux démarches ethnographiques conduites par Mara Benadusi au Sri Lanka après le tsunami de 2004 et par Julien Langumier sur la prévention des inondations du Rhône en France après la crue de 2003 sont rapprochées pour analyser comment les populations locales sont assignées à une participation pré-définie au niveau international ou à une concertation mise en scène par les acteurs institutionnels. Dans de tels contextes, les enquêtes de terrain apportent un éclairage précieux sur le positionnement stratégique des acteurs locaux qui composent avec les images d'eux-mêmes qui leur sont renvoyées de l'extérieur. L'approche ethnographique questionne alors de manière précise le statut de victime ou de sinistré qui ne résulte pas seulement de l'expérience personnelle du drame, mais qui est également sur-déterminé par les interventions extérieures. Comment dès lors redéfinir le terrain ethnographique lui-même dans ce jeu de miroirs déformants entre les gestionnaires qui prétendent intervenir pour et à travers les populations et les habitants qui adaptent leurs pratiques et leurs discours à ces attentes gestionnaires ?

La mémoire des catastrophes met enfin en jeu une perpétuelle reconstruction du passé depuis les enjeux du présent, tant sur le plan privé, voire intime, chez les habitants que dans la reconnaissance publique et institutionnelle. Le troisième temps de l'ouvrage rassemble les textes de Susann Ullberg, qui appréhende la construction mémorielle des inondations de Santa Fe en Argentine à partir de l'analyse de l'inscription spatiale des catastrophes passées, et de Laura Centemeri qui s'appuie sur une profondeur diachronique pour expliquer la mémoire discrète des habitants de Seveso sur la contamination à la dioxine de leur territoire. L'analyse de la mémoire de la catastrophe comme une ressource politique, identitaire, de légitimation, ouvre un questionnement sur les usages sociaux qui en

sont faits. Si l'on renonce à l'idée d'une mémoire au singulier, on peut voir comment cohabitent et interagissent les dynamiques mémorielles que l'on retrouve tant au niveau individuel que collectif, inscrites localement ou instrumentalisées à l'extérieur.

C'est à ce parcours comparatif que l'ouvrage invite, en cherchant à conduire le lecteur dans les multiples dimensions du gouvernement des catastrophes et dans les critiques aux formes de gouvernement par les catastrophes qui s'adressent aux populations sous les mots d'ordre : anticiper, se préparer, participer, se concerter, commémorer et se souvenir.

Post-face : Penser (par) les catastrophes

Nicolas DODIER

La recherche en sciences sociales autour des catastrophes existe aujourd'hui sous trois formes. Un domaine s'est structuré au niveau international sous le terme de *disaster studies*¹. Des travaux sur les catastrophes ont émergé dans le cadre lui-même relativement organisé, même s'il est très large, des recherches portant sur les risques². Enfin, une multitude de recherches, dispersées, certaines d'une grande importance, ont été conduites depuis des approches excessivement variées. L'anthropologie sociale (sur Hiroshima)³, l'anthropologie de la biologie (sur Tchernobyl)⁴, les

1. C. Gilbert, *Le pouvoir en situation extrême. Catastrophes et politique*, Paris, L'Harmattan, 1992 ; S. Revet, *Anthropologie d'une catastrophe. Les coulées de boues de 1999 au Venezuela*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2007, et « Penser et affronter les désastres : un panorama des recherches en sciences sociales et des politiques internationales », *Critique internationale* 52, 2011.

2. J.-L. Fabiani, J. Theys (dir.), *La société vulnérable : évaluer et maîtriser les risques*, Paris, Presses de l'Ecole normale supérieure, 1987 ; O. Borraz, *Les politiques du risque*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

3. M. Todeschini, « Illegitimate sufferers: A-bombs victims, medical science, and the government », *Daedalus*, 128 (2), 1999, pp. 67-100.

4. A. Petryna, *Life Exposed. Biological Citizens after Chernobyl*, Princeton, Oxford, Princeton University Press, 2002.

travaux d'anthropologie autour de la « souffrance sociale » (sur Bhopal)⁵, les *science studies* (sur Bhopal également)⁶, la socio-anthropologie de la mort (sur une série d'accidents collectifs en France au XX^e siècle)⁷, la sociologie économique (sur l'Amoco-Cadiz en Bretagne et l'Exxon-Valdez en Alaska)⁸, la sociologie des problèmes publics (sur l'amiante en France)⁹, la sociologie des mouvements sociaux et de l'action syndicale (sur Minamata)¹⁰, les sciences de gestion (sur l'incendie de forêt à Mann Gulch dans le Montana)¹¹ peuvent être par exemple mentionnés. Le champ des travaux sur les catastrophes se présente donc à la fois comme un domaine spécialisé, assez bien balisé, et comme le creuset possible, mais encore très éclaté, des grands courants des sciences sociales.

Ce champ d'investigation présente de nombreux intérêts. L'étude des catastrophes permet tout d'abord de s'intéresser à l'un des aspects les plus centraux de la vie sociale, le rôle que joue la référence aux exigences de sécurité collective dans la construction des sociétés, et les formes que prennent ces exigences. Il permet ensuite, grâce à l'accumulation d'études de cas précises, notamment depuis les années 1950, d'entrevoir l'élaboration progressive de vastes espaces de comparaison parmi des sociétés elles-mêmes très variées. Une sorte de jurisprudence anthropologique et sociologique des catastrophes a déjà commencé à prendre forme, qui pourrait être développée.

5. V. Das, « Suffering, Legitimacy and Healing: the Bhopal Case », pp. 137-174 in Veena Das, *Critical Events. An Anthropological Perspective on Contemporary India*, Oxford, Oxford University Press, 1995.

6. S. Jasanoff, « The Bhopal disaster and the right to know », *Social Science and Medicine* 27(10), 1988, pp. 1113-1123.

7. G. Clavandier, *La mort collective. Pour une sociologie des catastrophes*, Paris, CNRS Editions, 2004.

8. M. Fourcade, « Cents and sensibility. Economic valuation and the nature of 'Nature' », *American Journal of Sociology* 116 (6), 2011, pp. 1721-1777.

9. E. Henry, *Amiante, un scandale improbable. Sociologie d'un problème public*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

10. P. Jobin, *Maladies industrielles et renouveau syndical au Japon*, Paris, Editions de l'EHESS, 2006.

11. K. Weick, « The collapse of sensemaking in organizations: the Mann Gulch disaster », *Administrative Science Quarterly* 38, 1993, pp. 628-652.

Enfin, l'entrée par les catastrophes présente aujourd'hui une forte actualité au regard d'un certain nombre de transformations globales.

Quatre évolutions sont notamment concernées. En premier lieu, le XX^e siècle a été marqué par deux catastrophes qui, en raison de leur ampleur et des conditions de leur survenue, ont été haussées au rang de catastrophes pour l'humanité, à portée universelle : l'extermination des juifs pendant la seconde guerre mondiale et le lancement en 1945 de bombes nucléaires sur les villes de Hiroshima et de Nagasaki. L'approfondissement de la réflexion autour de la notion même de catastrophe, le travail pour situer ces deux catastrophes par rapport aux autres, la problématisation du statut de l'universel engagée dans ces réflexions, l'acuité des controverses dans ce domaine constituent un arrière-plan qui, plus ou moins directement, a relancé la complexité, mais également la nécessité et la portée des travaux sur les catastrophes¹². En deuxième lieu, l'intensification, à partir des années 1980, de la perspective de catastrophes technologiques majeures, a bouleversé, d'une tout autre façon, la recherche dans ce domaine. Certes les catastrophes technologiques existaient bien avant les années 1980. Mais la nouveauté liée à l'ampleur des dommages possibles et à la très longue temporalité nécessaire pour saisir ceux-ci (parfois sur plusieurs générations) a créé une situation inédite¹³. En troisième lieu, la distribution des pouvoirs autour des questions de sécurité collective s'est trouvée prise, notamment à partir des années 2000, au croisement de deux évolutions en partie contradictoires. L'extension des dispositifs participatifs a étendu les

12. Sur les débats et controverses autour du statut de la Shoah, voir par exemple J.-M. Chaumont, *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, Paris, La Découverte 1997, et D. Trom, *La promesse et l'obstacle. La gauche radicale et le problème juif*, Paris, Editions du Cerf, 2007 ; on trouvera un exemple de l'importance de la réflexion autour d'Hiroshima dans le travail philosophique, notamment dans les années 1950, dans H. Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1983 (1^e ed. 1958).

13. P. Lagadec, *La civilisation du risque. Catastrophes technologiques et responsabilité sociale*, Paris, Seuil, 1981, et *Etats d'urgence. Défaillances technologiques et déstabilisation sociale*, Paris, Seuil, 1988.

initiatives accordées aux citoyens alors même que les pouvoirs de l'État ont été renforcés face à des menaces nouvelles (par exemple après les attentats contre le World Trade Center en 2001). Appréhender la réalité et les effets de ce double mouvement est au cœur de la réflexion actuelle. On mentionnera enfin les nouvelles questions soulevées par le développement, autour des catastrophes, de dispositifs trans-nationaux¹⁴ qui, là encore, obligent à inventer de nouveaux outils d'investigation et ouvrent les enquêtes sur des terrains sensiblement inédits.

On ne doit pas se cacher les difficultés que rencontre la recherche autour des catastrophes. Premier obstacle : l'élaboration conceptuelle autour de la notion de catastrophe est éclatée. Anthony Oliver-Smith¹⁵ propose assez justement de reconnaître la nécessité de cet éclatement et, plutôt que de chercher une définition unique de la notion de catastrophe, d'accroître notre réflexivité relative à cette diversité et de tirer parti des zones de recoupement entre les différents usages de la notion. Deuxième obstacle : chaque catastrophe possède une forte singularité. Certes, la tension entre le respect des particularités de chaque cas et la nécessité des mises en équivalence traverse de nombreux domaines des sciences sociales. Des méthodes existent pour dépasser cette tension¹⁶. Mais cette tension est ici sensiblement accrue. La complexité de chaque catastrophe est particulièrement forte. Chaque cas nécessite une étude longue, ce qui rend plus difficile le travail d'accumulation. Troisième obstacle : les espaces les plus pertinents pour comparer les catastrophes ont tendance à se jouer des frontières académiques

14 S. Revet, *Anthropologie d'une catastrophe...*, *op. cit.* ; N. Dodier, « Contributions de Médecins Sans Frontières aux transformations de la médecine trans-nationale », pp. 172-193 in J.-H. Bradol, C. Vidal (dir.), *Innovations médicales en situation humanitaire. Le travail de Médecins Sans Frontières*, Paris, L'Harmattan, 2009.

15. A. Oliver-Smith, « What is a Disaster ? Anthropological Perspectives on an Persistent Question », pp. 18-34 in Anthony Oliver-Smith, Susanna Hoffman (eds), *The Angry Earth. Disaster in Anthropological Perspective*, New York, Londres, Routledge, 1999.

16. C. Ragin, H. Becker (eds), *What is a Case ? Exploring the Foundations of Social Inquiry*, Cambridge (Mass.), Cambridge University Press, 1992.

habituelles, ce qui oblige le chercheur à jongler avec des secteurs hétérogènes des sciences sociales.

Construire un ouvrage autour d'une série limitée de catastrophes judicieusement choisies est classique pour avancer dans un tel contexte¹⁷. Tout en s'inscrivant dans cette tradition, *Le gouvernement des catastrophes* formule des propositions particulièrement intéressantes pour renouveler les approches. J'essaierai, dans cette post-face, de revenir sur la nature de cette originalité, de préciser l'arrière-plan historique dans lequel s'inscrit ce renouvellement, d'indiquer les notions de catastrophe mobilisées dans ces recherches, enfin de formuler quelques perspectives de travail qui s'ouvrent dans le prolongement de l'ouvrage.

1. Une entrée par les dispositifs

On peut distinguer deux grandes manières d'aborder les catastrophes. La première s'ancre dans une problématique de l'ordre social. Il s'agit d'étudier, à partir de la notion de catastrophe, des situations qui ont pour particularité d'opérer une rupture particulièrement forte dans le cours des choses, au sens précis où les phénomènes de destruction qui s'y manifestent menacent l'ordre social lui-même. Les chercheurs tirent parti de ce que les humains doivent revenir brutalement, en de tels moments, à des fondamentaux de la vie en société¹⁸. Les destructions concernent générale-

17. P. Lagadec, *La civilisation du risque...*, *op. cit.*, et *Etats d'urgence...*, *op. cit.* ; C. Gilbert, *Le pouvoir en situation extrême...*, *op. cit.* ; A. Oliver-Smith, S. Hoffman (eds), *The Angry Earth...*, *op. cit.* ; S. Hoffman, A. Oliver-Smith (eds), *Catastrophe and Culture: the Anthropology of Disaster*, Oxford, Santa Fe, James Currey – School of American Research, 2002 ; G. Clavandier, *La mort collective...*, *op. cit.*

18. « All human social and cultural situations come to the observer's eye well established and deeply rooted in time and custom. Disaster, however, draws a researcher as close to basic elements of culture and society as ever found. Disasters take a people back to fundamentals. In their turmoil, disassembly, and reorganization, they expose essential rules of action, bare bones

ment des humains dans leur corps, ou des entités auxquelles les humains sont attachés (les animaux, les plantes, les paysages...). Les destructions peuvent s'avérer hétérogènes, mêlant des aspects biologiques, chimiques, physiques, etc. L'essentiel réside, dans cette problématique générale, dans le fait que l'ordre social s'en trouve fondamentalement affecté¹⁹. Les états de choses associés à la catastrophe ont pour caractéristique de sortir d'un état jugé, par contraste, normal quand bien même cet état pouvait être lui-même l'objet de critiques, et n'avait rien de stable. Au-delà des premiers développements des *disaster studies*, ce langage de l'ordre s'avère jusqu'à aujourd'hui central dans l'approche des catastrophes. La nature de l'atteinte à l'ordre social peut être elle-même décrite en des termes variés. Il peut s'agir de situations dans lesquelles la « capacité à faire sens » est ébranlée²⁰. De situations dans lesquelles les rituels, les monuments et les cérémonies commémoratives ont pour fonction de lutter contre la menace que fait peser la « mort collective » sur « les liens sociaux et l'ordre social et politique »²¹. De situations dans lesquelles, au travers des menaces sur la sécurité collective, c'est l'instauration d'un ordre politique d'une nature exceptionnelle, un « régime d'exception », qui est instauré²².

of behavior, the roots of institutions, and the basic framework of organizations. They dissolve superfluous embellishment and dismantle unfounded or casual alliance » (S. Hoffman, A. Oliver-Smith, « Anthropology and the Angry Earth: an Overview », pp.1-16 in A. Oliver-Smith, S. Hoffman (eds), *The Angry Earth. ...*, *op. cit.*, p.11).

19. On trouve dans cette attention à l'ordre social, fondatrice du premier développement des *disaster studies* (1950-1960), des préoccupations très semblables à celles qui, dans les mêmes années, sont à l'origine du développement de la sociologie et de l'anthropologie de la maladie. La maladie est vue également dans ces travaux, certes à un niveau généralement plus individuel que la catastrophe, et d'une façon peut-être moins destructrice, comme une menace pour l'ordre social. Et c'est donc, au travers de l'étude de la maladie, une meilleure compréhension de l'ordre social, ainsi que des moyens de le préserver (ou d'y revenir), qui est au cœur des sciences sociales de cette époque. Voir N. Dodier, « Ordre, force, pluralité. Articuler description et critique autour des questions médicales », pp. 317-342 in Pascale Haag, Cyril Lemieux (dir.), *Faire des sciences sociales*, t. 1, *Critiquer*, Paris, Editions de l'EHESS, 2012, sur la place du « langage de l'ordre » dans l'étude des questions médicales en sciences sociales.

20. K. Weick, «The collapse of sensemaking in organizations...», *op. cit.*

21. G. Clavandier, *La mort collective*, ..., *op. cit.*

22. C. Gilbert, *Le pouvoir en situation extrême*..., *op. cit.*

À l'intérieur de cette problématique générale, on trouve les lignes de débats qui sont au cœur de la construction et de l'évolution des *disaster studies*. Soit que les chercheurs s'attachent, comme c'était plutôt le cas en première période, à des situations induites par l'action d'un agent extérieur à la société, ou qu'au contraire ils prennent en considération le fait que des caractéristiques de la société elle-même, à l'origine de ses « vulnérabilités », jouent un rôle dans l'émergence de la catastrophe²³. Soit que l'on tienne la menace comme constituée objectivement et appréhendable comme telle par le chercheur en sciences sociales, ou que celui-ci examine au contraire la manière dont l'identification d'un état de chose comme catastrophe participe de la « définition de la réalité » telle qu'elle est déployée par les acteurs²⁴.

Une deuxième manière d'aborder les catastrophes est ancrée dans une problématique des risques²⁵. Dans ce cadre, les catastrophes perdent, dans un premier temps tout au moins, une part de leur spécificité. Ce sont des événements qui sont vus, au même titre que d'autres, comme la réalisation de risques, ou de dangers. Sandrine Revet et Julien Langumier introduisent *Le gouvernement des catastrophes* depuis cette problématique. Contre l'excès d'homogénéisation des approches culturelles des risques – l'ouvrage influent de Mary Douglas et Aaron Wildavsky²⁶ étant ici une référence centrale – Revet et Langumier nous incitent à reconnaître l'hétérogénéité fondamentale des ressources qui permettent aux individus et aux groupes d'apprécier les risques et de se positionner vis-à-vis d'eux.

Les recherches présentées dans *Le gouvernement des catastrophes* ne sont pas les premières à proposer, concernant l'étude des catastrophes, une alternative aux approches culturelles. En

23. Sur cette alternative, voir S. Hoffman, A. Oliver-Smith, « Anthropology and the Angry Earth... », *op. cit.*, ainsi que S. Revet, « Penser et affronter les désastres... », *op. cit.*

24. Sur ces deux options, voir C. Gilbert, *Le pouvoir en situation extrême...*, *op. cit.*

25. J.-L. Fabiani, J. Theys (dir.), *La société vulnérable...*, *op. cit.*

26. *Risk and Culture: An Essay on the Selection of Technical and Environmental Dangers*, Berkeley, University of California Press, 1982.

France tout particulièrement, la volonté de prendre en considération la dynamique propre aux systèmes d'acteurs²⁷, l'influence sur de nombreux travaux du schéma d'analyse des crises politiques proposé par Michel Dobry²⁸, ainsi que les développements de la sociologie pragmatique dans le domaine des risques²⁹ ont, entre autres, offert de solides contrepoints à cette approche. Mais le texte de Revet et Langumier a pour originalité de construire une démarche à partir de l'étude des « dispositifs de gouvernement ». Michel Foucault a mis l'accent, dans son usage de la notion de dispositif, sur l'hétérogénéité des composantes qui doivent être pensées ensemble pour pouvoir discerner toute l'économie des phénomènes qui permettent à un pouvoir de s'exercer³⁰. L'approche foucauldienne est aujourd'hui couramment mobilisée dans les travaux qui portent sur les « dispositifs de surveillance »³¹. Elle l'est plus rarement autour des catastrophes. E. Henry l'utilise néanmoins de façon intéressante dans son travail sur l'amiante³², en mettant l'accent, plus précisément, sur les « dispositifs de publicisation », c'est-à-dire ces dispositifs qui contribuent à sélectionner et à donner forme à un état de choses comme « problème public »³³. La notion de

27. C. Gilbert, *Le pouvoir en situation extrême...*, *op. cit.*

28. M. Dobry, *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations intersectorielles*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986.

29. F. Chateauraynaud, D. Torny, *Les sombres précurseurs : une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, 1999.

30. Voir la définition du dispositif comme « ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit aussi bien que du non-dit » (M. Foucault, « Le jeu de Michel Foucault », pp. 298-329 in *Dits et écrits*, T.II., Paris, Gallimard, 1994 [1977]).

31. F. Jobard, D. Linhardt, « Surveillance libérale et surveillance souveraine. Sur deux types idéaux de surveillance », in S. Leman-Langlois (dir.), *Sphères de surveillance*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2011.

32. *Amiante, un scandale improbable...*, *op. cit.*

33. La notion de dispositif qu'emploie Emmanuel Henry associe à vrai dire à son usage foucauldien habituel la prise en compte de la « configuration

dispositif mobilisée par Sandrine Revet et Julien Langumier n'emprunte pas cette voie foucauldienne. Elle vise avant tout à mettre en évidence, à travers cette notion, le fait que les acteurs, lorsqu'ils doivent traiter d'une catastrophe (ou lorsqu'ils en viennent à percevoir ce qui se passe comme une catastrophe), trouvent face à eux des outils déjà là, déjà existants. Parler d'un dispositif, c'est pointer un ensemble d'outils qui visent un certain objectif (l'anticipation des catastrophes, la participation des citoyens, la commémoration, ...). C'est l'interaction entre les dispositifs et les acteurs qui est au cœur du questionnement. Ces outils créent des contraintes fortes pour les acteurs, qui doivent nécessairement composer avec eux. Mais ils créent également des possibilités d'agir. Une latitude est enfin laissée aux acteurs, dans ce schéma, pour critiquer ces dispositifs, pour y résister ou pour tenter de les faire évoluer. Alors que l'approche foucauldienne met l'accent, à travers la notion de dispositif, sur un niveau assez global d'intégration des phénomènes, l'entrée proposée par Revet et Langumier met plutôt l'accent sur le caractère éclaté des dispositifs mobilisables pour traiter d'une catastrophe donnée, et sur la nécessité d'étudier dans chaque cas comment les acteurs composent avec chacun d'entre eux. Alors que chez Foucault les pratiques et tactiques ordinaires font partie du dispositif, chez Revet et Langumier, elles désignent ce sur quoi les acteurs s'appuient pour se positionner par rapport aux dispositifs.

Ce niveau des pratiques fait apparaître, en vis-à-vis des dispositifs, une deuxième source d'hétérogénéité, qui accentue encore la prise de distance par rapport à l'approche culturelle. Des variations importantes sont en effet supposées apparaître dans les pratiques selon les figures auxquelles s'identifient les

des acteurs » mobilisée autour d'un problème (au sens de Norbert Elias). Le dispositif « peut être défini comme l'interaction permanente entre une ou des problématisations d'un problème, et la configuration d'acteurs qui cherchent à l'imposer ou sont contraints à intervenir du fait de la forme donnée au problème » (*op. cit.*, p. 73). Comme le remarque Emmanuel Henry à propos de l'amiante, quand le problème commence à surgir, il n'est pas traité à partir d'un « dispositif » (au sens de Foucault) fortement institutionnalisé, mais à partir de logiques d'acteurs généralement plus floues, ce qui marque en même temps certaines limites de la notion telle que Michel Foucault la construit.

acteurs (comme victimes, experts, médiateurs, donateurs, etc.). Des variations peuvent être également observées à l'intérieur de chaque catégorie (parmi les victimes, parmi les médiateurs, etc.). Le cadre d'analyse retient enfin que chacun des acteurs à l'intérieur d'une même catégorie peut varier ses « régimes d'engagement », selon un schéma qui a été développé dans la sociologie pragmatique³⁴. Le fait que, dans cette perspective, les experts ou les scientifiques eux-mêmes puissent développer des formes d'appréhension des risques ou d'une même catastrophe très contrastées apparaît, dans ce cadre, comme une situation usuelle. L'abord spécialisé des catastrophes n'est pas crédité d'une homogénéité ou d'une cohérence supérieures aux autres abords.

On a donc affaire, avec cet ouvrage, à la volonté de prendre en compte d'une manière assez radicale, par rapport à l'état de la littérature, le très grand éclatement des logiques qui président au gouvernement d'une catastrophe donnée. Le terme de « gouvernement » ne doit donc pas nous tromper. Il désigne le fait d'être confronté de façon active à la catastrophe, et non la capacité individuelle ou collective d'intégrer la catastrophe dans une économie d'ensemble. Et si la connotation foucaldienne d'un gouvernement « par les catastrophes » n'est pas totalement absente, c'est, d'une manière très souple, pour pointer le fait que les dispositifs qui traitent des catastrophes présentent une spécificité suffisante pour en faire un champ d'études à part entière.

2. Des dispositifs à plusieurs échelles

Chacun des chapitres décline, avec une approche qui lui est propre, cette anthropologie des dispositifs. Deux grands pôles peuvent être distingués, selon le niveau de globalité adopté, et

34. L. Boltanski, L. Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

le lieu où saisir des formes de cohérence. Cet éventail donne un premier aperçu, au-delà de la variété des formules proposées, des grandes orientations qui pourraient être données à ce champ de recherches. D'un côté on trouve des approches qui estiment pouvoir reconstruire le niveau global où les différents dispositifs s'articulent les uns aux autres. Ce sont les recherches les plus proches d'une orientation foucaldienne. Le texte de Marc Elie sur les coulées de boue autour de la ville d'Alma-Ata au Kazakhstan, dans les années 1960-1970, en est un exemple. Dans le cadre d'une « histoire politique de la catastrophe », l'auteur pointe l'existence, à un moment donné, d'une politique des risques et des catastrophes qui fournit au pouvoir soviétique, mais également à l'ensemble des acteurs concernés, la majeure partie des ressources pour traiter de la catastrophe, avant, pendant et après celle-ci. Marc Elie articule les différentes facettes de cette politique : une rhétorique « transformiste » appuyée sur la science et la technique ; l'élimination, parmi les experts, des voix dissidentes ; la limitation drastique des prises de parole contradictoires ; et la célébration, en référence à la grande guerre patriotique menée pendant la seconde guerre mondiale, de l'héroïsme de ceux, en particulier les ouvriers, qui s'engagent dans cette lutte (soit dans l'urgence des grands travaux qui permettront d'éviter la catastrophe, soit dans l'habileté des astuces qui permettent d'intervenir avec succès au cœur même de la crise).

Le texte de Frédéric Keck sur l'émergence et la diffusion, à l'échelle trans-nationale, de plusieurs virus de la grippe dans le cours des années 1990-2000, situe également l'unité d'analyse au niveau global formé par la conjugaison de plusieurs dispositifs de gouvernement, et des critiques que ces dispositifs génèrent. Le nouveau monde créé autour des catastrophes articule ainsi trois « rationalités ». Chacune d'entre elles est définie comme une forme de raisonnement logique autour d'un dispositif technique. Et toutes sont dirigées vers la préparation des humains à l'éventualité de catastrophes (ici biologiques au travers des virus de la grippe). La rationalité de la prévention consiste à surveiller les animaux et à les abattre en cas d'apparition d'un foyer grippal. La rationalité de la précaution construit des espaces de délibération autour des risques. La rationalité de

la préparation (au sens strict) consiste à faire simuler aux humains une catastrophe pour identifier des points de vulnérabilité. L'ensemble formé par l'entrelacs de ces trois rationalités tranche singulièrement avec le régime global décrit par Marc Elie à propos du régime soviétique. C'est un grand intérêt de l'ouvrage que de les présenter côte à côte. À un pouvoir d'État qui, à Alma Ata dans les années 1960-70, maintient par le secret l'homogénéité du monde des experts mobilisés autour des catastrophes, s'opposent à Hong Kong, dans les années 2000, un ensemble d'instances dont les divergences (ou tout du moins une partie d'entre elles) apparaissent dans les médias. À une sémantique du temps (pour reprendre la notion de Koselleck) dans laquelle l'évitement de la catastrophe est un pas de plus dans la domination à long terme des forces naturelles s'oppose un monde dans lequel l'éventualité d'une catastrophe aux contours inédits, d'une ampleur inconnue, fait partie de l'horizon nécessaire des possibles. À la figure du héros typique de la catastrophe dans le régime soviétique (l'ouvrier qui, par son habileté et son engagement, arrive à dominer dans l'urgence les forces naturelles) s'oppose le héros du monde de la préparation (la sentinelle des nouveaux virus, capable de communiquer avec les agences étatiques ou internationales aussi bien qu'avec les médias).

Le deuxième pôle de travaux envisage les dispositifs d'une manière beaucoup plus éclatée, en partant généralement de l'un d'entre eux. Les recherches décrivent dans le détail les différentes composantes du dispositif, et mettent en évidence l'espace des points de vue et des pratiques, formé par l'ensemble des acteurs concernés par la catastrophe. C'est ce que Mara Benadusi ou Julien Langumier entreprennent autour des dispositifs de participation, et Laura Centemeri ou Susan Ullberg autour des dispositifs de commémoration. La description détaillée des dispositifs montre ici toute sa pertinence. On peut en donner un exemple : la compréhension de la place des outils psychologiques dans les dispositifs de participation. Dans le cadre de son étude des dispositifs de concertation mis en place en France à partir de 2003 autour des inondations dans la vallée du Rhône, Julien Langumier met en évidence le travail mené par l'animatrice psy, d'obédience psychanalytique

lacanienne, qui intervient dans le dispositif. Ce travail d'animation vise à rendre possible l'émergence d'une parole supposée traduire, chez les habitants, une « demande » profonde d'ordre existentiel. Mais, comme le note Langumier, ce travail a tendance à gommer, par le rabattement des propos sur ce niveau de la demande, la portée de certaines critiques associées aux prises de parole. Dans le cadre de son étude sur les pratiques de commémoration mises en place après la pollution à la dioxine à Seveso en 1976, Laura Centemeri met en évidence un usage semblable des dispositifs de participation par des psychologues (il s'agit d'aider une certaine forme de prise de parole), mais dans un contexte de réception sensiblement différent, qui correspond à d'autres conceptions de la participation. Ces psychologues souhaitent en effet, comme dans le cas précédent, que les habitants puissent exprimer la dimension « émotive » de la catastrophe en revenant cette fois-ci, dans l'écriture de panneaux jalonnant un « pont de la mémoire », sur les conflits et les troubles suscités dans la communauté locale par la pollution à la dioxine (les conséquences sanitaires, les avortements, les dédommagements,...). La participation des habitants à cette commémoration aura alors, selon les psychologues, un intérêt « thérapeutique ». Cette conception du pont de la mémoire heurte les militants du cercle Legambiente, moteurs dans le projet, par la manière déplacée dont elle risque de revenir sur les troubles associés à cette pollution. Ils préfèrent alors privilégier une « mémoire discrète » en laissant avec tact les troubles comme une réalité « non discutable publiquement ».

Le travail sur l'espace des pratiques permet de saisir la double dimension de chaque dispositif : facteur de convergence entre les acteurs (en rendant possible la construction d'un horizon commun de pratiques basé sur des outils concrets) et source d'opposition entre eux (en faisant apparaître des différends sur la manière de concevoir le dispositif). Le suivi des pratiques des acteurs dans les différentes sphères de leur existence permet enfin de saisir les limites de chaque dispositif et les relais que les acteurs trouvent dans d'autres dispositifs pour traiter de la catastrophe. Julien Langumier s'attache ainsi à penser ensemble deux types de scène : les réunions de concertation, les scènes de mobilisation locale. Il montre ce qui est

travaillé de façon différenciée (à la fois par les gestionnaires et par les habitants) dans chacune de ces scènes. Dans les réunions de concertation, les gestionnaires expriment des attentes en termes de « culture du risque » et certains des habitants, notamment ceux engagés dans les associations, adoptent des positions conflictuelles, en jouant d'une certaine façon la scène de la société civile face à la puissance publique. Dans les scènes de mobilisation locale, les gestionnaires abandonnent leur raideur sur la « culture du risque », et s'engagent avec les acteurs dans des négociations complexes qui font intervenir d'autres dispositifs, ceux qui organisent les indemnisations, par exemple³⁵. Laura Centemeri met en évidence comment, chez les habitants des zones touchées par l'explosion de Seveso, une forme d'engagement ancrée dans la sphère du familial, qui prend en considération les « troubles » de chacun, doit être clairement distinguée d'une autre forme d'engagement vis-à-vis de la catastrophe, celle qui la constitue en « problème public ». Nous avons vu plus haut en quoi cette attention à la dimension des troubles joue par exemple sur la manière de réagir face aux projets des psychologues quant aux dispositifs de commémoration. Cette distinction des troubles et des problèmes publics permet également de faire apparaître des lignes de fracture rarement objectivées entre les collectifs militants qui se mobilisent vis-à-vis d'une catastrophe. Aux groupes qui privilégient les « problèmes » et qui manient des « catégories typiques de la généralité requise par le problème public » (on y trouve à la fois, dans le cas de Seveso, des collectifs anti-capitalistes, des groupes catholiques et des mouvements féministes) s'opposent des collectifs qui, partant du niveau « local » de l'action politique, font valoir dans les débats publics tout ce que le travail sur les troubles induit comme exigences (c'est l'exemple ici du cercle Legambiente et de la forme spécifique d'écologie dont il se réclame).

35. Pour le déploiement plus large de cette démarche qui consiste à suivre les mêmes acteurs sur plusieurs types de scène, voir l'ouvrage que Julien Langumier a consacré à l'inondation catastrophique du village de Cuxax d'Aude en 1999 (*Survivre à l'inondation. Pour une ethnologie de la catastrophe*, Lyon, ENS Editions, 2008).

3. L'actualité d'un nouveau travail critique

Ce cadre d'appréhension s'inscrit dans les grandes transformations historiques qui affectent le traitement des catastrophes. Et plus particulièrement dans deux d'entre elles, auxquelles correspondent également deux déplacements des sciences sociales et du rôle qu'elles se donnent. On peut parler, à cet égard, d'une nouvelle génération de recherches sur les risques et les catastrophes. Le premier déplacement concerne la participation des populations concernées par les catastrophes. Les travaux engagés dans une problématique des risques se sont appliqués, dès les années 1970, à réagir à l'excès d'enclavement dont faisaient preuve les mondes spécialisés. Les recherches portant sur des catastrophes ont régulièrement critiqué la pratique du secret et le manque d'informations dont disposaient les victimes³⁶. Les travaux regroupés dans *Le Gouvernement des catastrophes* visent plutôt à étudier, de l'intérieur, un monde social dans lequel des dispositifs de participation se sont de fait mis en place, dont on peut tenter aujourd'hui d'appréhender la portée. C'est le cas bien évidemment des deux textes regroupés sous le chapitre « Participation et concertation » : celui de Julien Langumier sur les dispositifs de « concertation » autour des inondations dans la vallée du Rhône ; celui de Mara Benadusi sur les approches basées sur les communautés, au cœur des interventions humanitaires élaborées dans un cadre transnational et mises en œuvre après le passage du tsunami au Sri Lanka en 2004. Mais c'est également le cas dans les deux chapitres consacrés à la mémoire. Les cérémonies de commémoration des inondations de 2003, à Santa Fe en Argentine, étudiées par Susan Ullberg, sont des moments où des habitants sont invités à exprimer, face au public, des opinions sur le mode

36. P. Lagadec, *La civilisation du risque...*, *op. cit.*, concernant la pollution de Seveso ; S. Jasanoff, « The Bhopal disaster... », *op. cit.*, concernant la pollution à Bhopal en Inde en 1984 ; G. Button, *Disaster Culture. Knowledge and Uncertainty in the Wake of Human Environmental Catastrophe*, Walnut Creek, Left Coast Press, 2010, concernant la catastrophe écologique de l'Exxon Valdez en Alaska en 1989.

de traitement de la catastrophe. Et le « pont de la mémoire » élaboré à Seveso en Italie après la pollution à la dioxine en 1976, possède, comme le montre Laura Centemeri, une composante qui valorise d'une manière toute particulière la participation des habitants concernés (cf. *supra*). Cette importance prise par les dispositifs participatifs et la nouvelle volonté de description distancée dont les sciences sociales font preuve à leur égard fournissent un deuxième ressort critique à la notion de « culture du risque ». C'est en effet une caractéristique des dispositifs participatifs de gestion des risques et des catastrophes que de présupposer l'existence de « cultures locales du risque » (ou de « cultures de la catastrophe ») et de vouloir s'appuyer sur elles. Le caractère homogénéisé, naturalisé, stabilisé, de ces cultures est l'une des cibles des nouvelles recherches. Plus globalement, une critique circonstanciée des nouveaux dispositifs participatifs est au cœur de ce volume. Il ne s'agit pas, pour les auteurs, de revenir à des dispositifs plus autoritaires. Il ne s'agit pas non plus de critiquer globalement un mode de gouvernement de type participatif. Mais de pointer, à l'ère d'une gestion participative des catastrophes, des tensions d'un nouveau type : le risque de reproduction, dans la participation, des hégémonies antérieures (Benadusi) ; le caractère non opératoire de la notion de « communauté » (telle qu'elle est construite aujourd'hui dans le *community based disaster management*) et les propositions de remplacement par celui de *polity*, beaucoup sensible à l'existence inévitable de visions incompatibles de la communauté à reconstruire (*id.*) ; les décalages entre la « culture du risque » et la nature des mobilisations locales (Langumier) ; le gommage des critiques par certains dispositifs psychologiques (*id.*) ; la reproduction stérile de la scène d'affrontement entre la puissance publique et les figures autorisées de la participation (*id.*) ; le manque de prise en compte de l'expérience ancrée de la catastrophe dans les dispositifs de participation usuels (Centemeri).

Le deuxième déplacement concerne les modes d'élaboration des savoirs spécialisés, engagés dans le gouvernement des catastrophes. Une cible centrale de la critique exercée, là encore, par la génération antérieure des recherches relatives aux risques, était l'existence d'un monde d'experts qui, grâce à son

enclavement, pouvait donner à voir un savoir scientifique supposé homogène et consensuel, mais au prix d'un travail intense pour faire taire, cacher ou relativiser les controverses d'experts. Les dispositifs actuels de gouvernement des catastrophes, étudiés dans cet ouvrage, sont d'une autre nature. Ils affichent de façon beaucoup plus ouverte la variété des positionnements des scientifiques et les controverses qui les traversent. Ils mettent en évidence la nécessité de disposer, pour anticiper les catastrophes, de « sentinelles » dont les sources d'information doivent être ouvertes à des formes de connaissance hétérogènes. On se situe ici dans un monde marqué par l'élaboration des « politiques de vigilance », au sens de Chateauraynaud et Torny³⁷, ou par les « interventions en biosécurité » (*biosecurity interventions*)³⁸ qui se substituent en partie aux méthodes de calcul « coûts-bénéfices » basées sur de longues séries d'événements. Là encore, l'ouvrage témoigne, concernant ces mutations, d'une tonalité double, à la fois intéressée et critique. Le texte de Frédéric Keck en est un bon exemple. Frédéric Keck dit explicitement son inquiétude pour les nouvelles formes de « peurs sécuritaires » dont les dispositifs de préparation à la catastrophe peuvent être les appuis. Mais il affiche simultanément son intérêt pour l'émergence, grâce à ces dispositifs, d'un nouveau profil d'« acteur critique » : un acteur qui, en raison des prises qu'il articule en circulant vite au sein des nouveaux réseaux de vigilance, est en mesure de relancer sur des bases concrètes la critique de phénomènes sociaux d'une nature globale (la « marchandisation du vivant », les atteintes à « l'environnement »). Deux visions donc des sentinelles et de ce qu'elles nous font faire. Le texte de Marc Elie offre une comparaison intéressante. On y retrouve, moyennant des spécificités très fortes liées aux caractéristiques du pouvoir soviétique, les grandes lignes de ce rapport au savoir scientifique et spécialisé, dont certains dispositifs actuels de préparation à la catastrophe contribuent à nous distancer. Rapport très

37. *Les sombres précurseurs...*, *op. cit.*

38. S. Collier, A. Lakoff, « The Problem of Securing Health », pp. 7-32 in A. Lakoff, S. Collier (eds), *Biosecurity Interventions. Global Health and Security in Question*, New York, Columbia University Press, 2008.

proche de la vision « moderniste » du monde³⁹ ou de la « modernité primaire »⁴⁰. Mais ce mode de gouvernement, le chercheur le regarde aujourd'hui, en historien, avec recul. Il ne cherche plus à le critiquer de l'intérieur, mais à retrouver, et donc à mieux comprendre, avec la distance de l'histoire, les formes plus spécifiques qu'il pouvait prendre et la manière dont il pouvait s'exercer.

4. Les figures de la catastrophe

On pourrait penser que la notion de catastrophe s'avère elle-même un peu diluée par une approche qui considère celle-ci comme un événement faisant l'objet, parmi d'autres, d'une politique de gestion des risques et des dangers. Force est de constater qu'il n'en est rien, et que les textes rassemblés dans l'ouvrage reconstruisent, mais de façon contrastée, la spécificité de la catastrophe.

D'une part, au sein même d'une approche par les risques, la catastrophe se distingue des autres risques comme *risque exceptionnel* par l'ampleur des destructions. La reconnaissance de cette ampleur induit des décrochages qualitatifs par rapport à d'autres risques. Selon quatre figures, présentes dans le volume. Selon une première figure, à un risque jugé exceptionnel correspond une *mobilisation du pouvoir politique en haut lieu*. C'est le cas du traitement dans les années 1960-1970 des coulées de boue qui menacent la ville de Alma-Ata (Marc Elie). On est proche ici du décrochage étudié par Claude Gilbert⁴¹ et du type d'affirmation du pouvoir politique qui lui est associé, autour du régime d'exception. À la notion de catastrophe correspond ici l'affirmation d'autorité de la part de l'État. Selon une deuxième

39. B. Latour, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1991.

40. U. Beck, *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Champs Flammarion, 2001 (1^e ed. 1986).

41. *Le pouvoir en situation extrême...*, op. cit.

figure, la notion de catastrophe signale, par rapport aux risques plus ordinaires, une défaillance majeure, et donc la remise en cause des dispositifs antérieurs de gestion des risques. La catastrophe est ici le point de départ, non pas d'une mobilisation politique en haut lieu, mais d'une nécessaire *invention politique*. C'est le cas des inondations « à répétition » dans la vallée du Rhône qui justifient la mise en place d'une nouvelle politique du risque, basée sur des dispositifs de concertation (Julien Langumier). La catastrophe apparaît, selon une troisième figure, certes toujours comme événement de grande ampleur mais surtout comme événement singulier qui résiste, en raison de cette singularité, aux anticipations basées sur des espaces de calcul constitués à partir de séries d'incidents ou d'accidents antérieurs. À ce titre, elle suppose des dispositifs d'anticipation d'un genre nouveau. C'est ce qu'indique Frédéric Keck. Ce n'est plus sur des chiffres bâtis sur des séries que les risques sont gérés, mais sur la base d'une casuistique des crises antérieures. Ce que montre alors Frédéric Keck c'est la plasticité de ces jurisprudences, et leur sensibilité aux cadres locaux qui conduisent à donner du sens aux événements. La comparaison des cadres qui structurent la perception de l'émergence du virus H1N1 en 2009, à Buenos Aires, à Paris et à Hong Kong en est un bon exemple.

D'autre part, on assiste, après la traversée d'une problématique des risques, à la réapparition, dans plusieurs textes, d'une problématique de l'ordre social comme horizon principal de la notion de catastrophe. Resurgit alors l'intérêt des sciences sociales pour des situations qui ont pour caractéristique centrale de mettre en jeu le destin de la communauté. Là encore plusieurs figures sont présentes. La catastrophe peut être abordée comme événement qui, parce qu'il a mis en jeu le destin de la communauté, justifie d'être commémoré ensemble, dans la communauté rassemblée (Centemeri, Ullberg). Ou alors comme situation qui, du fait de l'ampleur des destructions, pose cette fois-ci la question de la reconstruction de cette communauté. L'intérêt majeur de la catastrophe comme objet d'étude réside alors dans le fait que les acteurs, parce qu'il s'agit de reconstruire, sont conduits à expliciter leurs visions de la communauté. La catastrophe est ainsi vue comme moment

d'expression de projets politiques au niveau de la communauté dans son ensemble (Benadusi, Centemeri). D'une manière plus radicale, la catastrophe peut enfin être vue comme une situation d'innovation radicale. Plutôt que d'y voir l'aspect destructeur, on y voit alors, sous un angle positif, la recombinaison de l'ensemble des liens. Le moment est une « explosion de dynamismes », une forme particulière de bouillonnement, d'effervescence, liée justement à l'incertitude concernant la nature des collectifs auxquels faire référence, et au travail qui s'impose aux acteurs pour ramasser des morceaux hétérogènes venant de lieux et d'époques divers, et dont l'intensité se trouve renforcée lorsque la générosité publique soutient et multiplie pendant un temps les perspectives de reconstruction (Benadusi).

5. D'autres dispositifs en perspective ?

Le gouvernement des catastrophes esquisse donc un programme dont l'originalité tient à la conjonction de trois facteurs : 1) le déploiement d'une anthropologie des dispositifs attentive à la manière dont ceux-ci s'avèrent investis de façon plurielle par les acteurs qui s'y trouvent confrontés ; 2) la volonté de tenir compte de deux évolutions majeures : le développement des dispositifs de participation et la montée des dispositifs de préparation à la catastrophe basés sur le travail de sentinelles ; 3) une entrée par les risques, qui reste ouverte à la nature spécifique et à la diversité des interrogations sur l'ordre social qu'est susceptible de véhiculer la notion de catastrophe.

On peut envisager d'élargir la perspective dans deux directions principales : la nature des dispositifs étudiés ; les grandes catégories de catastrophes examinées. Concernant le premier point, l'ouvrage a la sagesse de se concentrer sur trois catégories de dispositifs, autorisant ainsi des comparaisons utiles pour chacune d'entre elles. Mais il ouvre en même temps des perspectives pour penser de la même manière d'autres dispositifs. On peut penser notamment à trois dispositifs qui s'avèrent déjà évoqués, ponctuellement, dans tel ou tel texte de ce

volume, et qui sont aujourd'hui au cœur du gouvernement des catastrophes. Les procès, tout d'abord. Ceux-ci sont exposés à des évolutions importantes. On assiste tout d'abord au développement, notamment dans le *tort system* américain, de procès qui, plutôt que de chercher à résoudre au niveau individuel un problème de justice corrective, sont conçus pour interroger et construire une politique du risque au niveau collectif. Ces « grands procès » donnent de plus en plus forme à des catastrophes par la voie judiciaire⁴². On assiste ensuite à une participation accrue des victimes. Celle-ci témoigne, au sein des dispositifs judiciaires, de la nouvelle donne créée par la recomposition et l'élargissement des dispositifs de participation, et des nouvelles tensions qui s'en déduisent⁴³.

Les dispositifs d'indemnisation, ensuite. La problématique des indemnisations est présente à maintes reprises dans les cas rassemblés dans ce volume. On sait par ailleurs, par des travaux qui leur sont plus directement consacrés, l'ampleur des enjeux, et l'intensité des controverses qui entourent d'une manière générale la question des indemnisations en cas de catastrophe⁴⁴. Les situations de catastrophe peuvent être à la fois traitées comme des risques comme les autres (au travers de procédés d'assurances), mais contribuent également à l'invention de dispositifs spécifiques (à travers des fonds d'indemnisation).

42. Cf. P. Schuck, *Agent Orange on Trial. Mass Toxic Disasters in the Courts*, Cambridge, The Belknap Press of Harvard University Press, 1986, sur l'agent orange, un défoliant utilisé pendant la guerre du Vietnam. Comme l'indique Peter Schuck, les procès aux Etats-Unis autour de l'amiante, et autour de l'exposition des femmes enceintes au distilbène, ont joué également un rôle important pour défricher le terrain de ces nouveaux procès.

43. J. Barbot, N. Dodier, « De la douleur au droit. Ethnographie des plaidoiries lors de l'audience pénale du procès de l'hormone de croissance contaminée », pp. 289-322 in D. Cefaï, M. Berger, C. Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, 2011.

44. A. Petryna, *Life Exposed...*, *op. cit.*, sur Tchernobyl ; Y. Barthe, « Cause politique et 'politique des causes'. La mobilisation des vétérans des essais nucléaires français », *Politix* 91, 2010, pp. 77-102, sur les essais nucléaires ; V. Das, « Suffering, Legitimacy and Healing... », *op. cit.*, sur Bhopal ; M. Fourcade, « Cents and sensibility... », *op. cit.*, sur Amoco-Cadiz et Exxon Valdez ; M. Todeschini, « Illegitimate sufferers... », *op. cit.*, sur Hiroshima.

S'il est utile de distinguer analytiquement dispositifs judiciaires et dispositifs d'indemnisation, c'est bien le travail d'articulation entre ces deux types de dispositif qui est au cœur du gouvernement des catastrophes, tant du point de vue des instances en charge de celles-ci que du côté des victimes. Cette articulation ne doit pas être seulement pensée pour des raisons intra-judiciaires (au sens où l'indemnisation des victimes est l'une des questions dont doivent traiter les procès). C'est une question centrale pour les sciences sociales parce que l'alternative entre les deux grandes voies de traitement des catastrophes (la sanction des coupables *versus* l'indemnisation des victimes, la tenue d'un procès *versus* le recours aux techniques assurantielles) est au point de départ des tensions les plus fortes entre les différents acteurs qui gravitent autour des catastrophes⁴⁵.

Les catastrophes, enfin, s'avèrent de plus en plus investies par des protocoles d'évaluation à visée scientifique. Du fait même de leur ampleur, elles ont été régulièrement l'occasion de mettre en œuvre des recherches qui, notamment parce qu'elles sont consolidées par le nombre de victimes, peuvent apporter de nouvelles connaissances qui vont bien au-delà de l'événement⁴⁶. Par ailleurs, un savoir scientifique tend à se développer qui concerne, en propre, les situations de catastrophe (en psychiatrie, en pharmacie, en médecine, etc.). Ce savoir demande à être validé, il exige la mise en place de protocoles d'un type particulier⁴⁷. Enfin les interventions en contexte de catastrophe s'avèrent elles-mêmes de

45. P. Jobin, *Maladies industrielles...*, *op. cit.*, sur les affaires de pollutions industrielles au Japon ; S. Latté, R. Rechtman, « Enquête sur les usages sociaux du traumatisme à la suite de l'accident de l'usine AZF à Toulouse », *Politix* 73, 2006, pp. 159-184 ; J. Barbot, N. Dodier, « Violence et démocratie dans un collectif de victimes. Les rigueurs de l'entraide », *Genèses* 81, 2010, pp. 84-113, sur le positionnement des collectifs de victimes dans le drame de l'hormone de croissance contaminée en France.

46. M. Todeschini, « Illegitimate sufferers... », *op. cit.*, sur les *hikabusha* – les personnes exposées aux radiations à Hiroshima – comme objets de science.

47. D. Fassin, R. Rechtman, *L'empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion, 2007, sur le *post-traumatic stress disorder* ; N. Dodier, « Contributions de Médecins Sans Frontières... », *op. cit.*, sur les essais de médicaments menés dans le cadre d'interventions humanitaires.

plus en plus soumises à des protocoles d'évaluation liés aux exigences de management qui organisent aujourd'hui les organisations non gouvernementales⁴⁸. Sur ces différents fronts (procès, indemnisations, protocoles d'évaluation), la perspective ouverte par Revet et Langumier semble particulièrement utile.

6. Des « grandes catégories » de catastrophe ?

Les recherches sur les catastrophes tirent un grand parti, on le voit, des perspectives de comparaison ouvertes par un travail systématique sur des collections de cas. Le domaine paraît, en même temps, immense, et impose donc de préciser les horizons de la comparaison. Jusqu'à présent, deux stratégies ont été principalement mises en œuvre. La première consiste à partir de l'élaboration d'un concept qui dessine, très explicitement, un champ de travail limité parmi l'ensemble des catastrophes, pour concentrer toute l'attention sur ce champ. C'est par exemple la stratégie de Patrick Lagadec travaillant sur les « catastrophes technologiques majeures »⁴⁹, de Claude Gilbert s'intéressant aux « situations extrêmes »⁵⁰, ou de Peter Schuck s'intéressant, à travers le cas de l'agent orange, aux *mass toxic torts*⁵¹. Une deuxième stratégie consiste à partir d'une notion de catastrophe très large, ou même à rester ouvert, d'une façon pragmatique, à des notions de catastrophes assez diverses. Le champ empirique est alors potentiellement très vaste. C'est la manière dont se définissent les *disaster studies*, c'est également la stratégie adoptée par Gaëlle Clavandier autour de la notion de « mort collective »⁵². C'est enfin la stratégie mobilisée dans *Le gouvernement des catastrophes*. Dans cette deuxième stratégie, la

48. E. Queinnec, « La croissance des ONG humanitaires. Une innovation devenue institution », *Revue française de gestion* 177, 2007, pp. 83-94.

49. *La civilisation du risque...*, *op. cit.*

50. *Le pouvoir en situation extrême...*, *op. cit.*

51. *Agent Orange on Trial ...*, *op. cit.*

52. *La mort collective...*, *op. cit.*

délimitation du champ se réalise alors en pratique. Celui-ci est en effet tellement vaste que les recherches tendent à se polariser, de fait, plutôt sur une grande catégorie de catastrophes. Les catastrophes technologiques et naturelles sont ainsi privilégiés dans les trois exemples que nous venons de citer, même si l'approche proposée pourrait, en toute logique, s'appliquer à un domaine plus vaste qui pourrait inclure des attaques terroristes, des attaques militaires, des génocides, etc.

Ces délimitations de l'horizon des comparaisons, qu'elles soient théorisées ou pratiques, sont utiles. Elles ont permis de restreindre le spectre des variations possibles pour le rendre plus travaillable. Cela dit, étant donné le nombre désormais consistant des travaux qui ont procédé selon cette logique, il peut sembler aujourd'hui possible, et utile, de relancer le travail de comparaison sur de nouvelles bases. Schématiquement, trois grandes catégories de catastrophe font l'objet de séparations académiques régulières. Tout d'abord, les catastrophes « technologiques et naturelles », plutôt investies par les *disaster studies*, ou par les travaux sur la gestion des risques. Ensuite, les catastrophes liées à la guerre et aux activités militaires, investies plutôt depuis une réflexion sur la guerre elle-même, ou sur l'armée. Enfin les violences politiques, sur lesquelles se polarisent de fait, concernant les catastrophes, les travaux qui s'inscrivent dans le courant des recherches anthropologiques sur la « souffrance sociale »⁵³ ou, plus récemment, une partie des travaux sur les victimes et les mobilisations de victimes⁵⁴. Cette compartimentation est à la fois sensée et limitative. Sensée, car l'on sent bien que l'on ne « gouverne » pas de la même façon des inondations, des lâchers de bombe à grande échelle ou des génocides. Et qu'il y a une certaine sagesse à partir, dans un premier temps, d'un horizon de comparaisons qui ne plonge pas

53. Par exemple, V. Das, A. Kleinman, M. Lock, M. Ramphela, P. Reynolds (eds), *Remaking a World. Violence, Social Suffering, and Recovery*, Berkeley, Los Angeles, Londres, University of California Press, 2001.

54. S. Lefranc, L. Mathieu, J. Siméant, « Les victimes écrivent leur Histoire. Introduction », *Raisons politiques* 30, 2008, pp. 5-20 ; S. Lefranc, L. Mathieu (dir.), *Mobilisations de victimes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

dans une hétérogénéité qui ne soit pas maîtrisable. Limitative, car on a encore insuffisamment pensé où se situent sur le fond, du point de vue d'une anthropologie générale, les angles cruciaux où s'établissent les grandes différences entre les catastrophes.

Il s'agirait donc de penser deux à deux, de plus près, des grandes catégories de catastrophe. C'est là où l'entrée par les dispositifs est à nouveau intéressante, car elle dégage de nouvelles possibilités de comparaison. On peut par exemple reprendre à nouveau frais, sous cet angle, la distinction entre catastrophes technologiques et catastrophes naturelles. Le travail a été fait, désormais, pour dépasser l'évidence des grands partages et penser ensemble ces deux catégories. Les chercheurs ont pris acte de ce que des problèmes de responsabilité humaine se posent dans tous les cas. Ils savent qu'il y a toujours des artefacts humains impliqués dans les catastrophes naturelles, et donc des interrogations sur les responsabilités humaines. Mais on peut, sur ces bases, ré-explorer la comparaison entre catastrophes technologiques et catastrophes naturelles. On peut par exemple réévaluer comment des entités telles que la Nature sont mobilisées dans l'un et l'autre cas. Examiner comment et jusqu'à quel point des répertoires d'imputation observés pour des catastrophes naturelles⁵⁵ sont mobilisables pour des catastrophes technologiques.

On peut également imaginer de penser de plus près la distinction entre les catastrophes militaires et civiles. Prenons l'exemple du « régime d'exception ». C'est un résultat important des travaux sur les catastrophes civiles que de montrer que le « régime d'exception », tel qu'il est conçu, a les plus grandes difficultés à se brancher sur la complexité décentralisée des relations entre acteurs qui prévalent dans la gestion d'une catastrophe, et qu'en même temps il existe un enjeu fort, perçu comme tel par les acteurs, à ce qu'un pouvoir d'État puisse s'affirmer dans un tel contexte⁵⁶. Que se passe-t-il dans le cas d'une catastrophe militaire, ou en temps de guerre ? Les acteurs

55. S. Revet, « Le sens du désastre. Les multiples interprétations d'une catastrophe « naturelle » au Venezuela », *Terrain* 54, 2010, pp. 42-55.

56. C. Gilbert, *Le pouvoir en situation extrême...*, *op. cit.*

sont déjà dans l'exception. La catastrophe est-elle alors traitée selon des dispositifs déjà en place ? Ou y a-t-il place pour des degrés supplémentaires dans l'exception, dont le gravisement fait surgir des problèmes nouveaux ?

Prenons encore l'exemple des compensations. Les dispositifs de compensation après-guerre (si l'on prend la guerre elle-même comme une « catastrophe ») obéissent à des logiques spécifiques que l'on ne rencontre pas dans des catastrophes civiles : il y a un « vainqueur » et un « vaincu » ; il y a, parmi les victimes, un statut différent pour des victimes « militaires » et des victimes « civiles » etc. En même temps, on trouve des dispositifs semblables. Une partie des controverses sur la nature des indemnisations est très similaire. Les acteurs eux-mêmes exigent de faire des rapprochements (ou de marquer des différences) entre les deux régimes d'indemnisation⁵⁷. Partant de la question concrète des indemnisations, tout un champ se dessine donc, où les grandes catégories de « militaire » et de « civil », de « situation de guerre » et de « situation de paix », peuvent être éclairées par le jeu de confrontations systématiques.

En rassemblant des études de cas, en les mettant en perspective, *Le gouvernement des catastrophes* apporte donc une contribution supplémentaire à l'important travail collectif engagé par les sciences sociales pour accumuler des données précises sur les situations de catastrophe et tirer parti d'une approche d'anthropologie ou de sociologie comparée. Mais il va plus loin. Il esquisse, dans le cadre d'une anthropologie des dispositifs originale, les pistes pour renouveler ce que l'étude des catastrophes nous permet de penser. Et il donne des outils pour entrevoir, au-delà de chacune des grandes catégories par lesquelles les catastrophes ont été jusque-là pensées, le cadre d'un horizon plus étendu des comparaisons, au travers des jeux de confrontation qu'il rend possibles.

57. D. de Blic, « De la Fédération des mutilés du travail à la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés. Une longue mobilisation pour une « juste et légitime réparation » des accidents du travail et des maladies professionnelles », *Revue française des affaires sociales* 2-3, 2008, pp. 119-140.

LES AUTEURS

Sandrine Revet est anthropologue, chargée de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques (Centre d'études et de recherches internationales, CERI). Après avoir consacré ses recherches à la catastrophe provoquée par des coulées de boue sur le littoral vénézuélien et publié *Anthropologie d'une catastrophe* (Presses de la Sorbonne nouvelle, 2007), elle a étendu ses travaux au monde international de gouvernement des catastrophes et mène actuellement une enquête multi-située sur les agences internationales, les outils et les grammaires qui soutiennent ce monde. Membre du comité de rédaction de *Critique internationale*, elle a co-fondé et préside l'Association pour la recherche sur les catastrophes en anthropologie (ARCRA).

Julien Langumier est docteur en ethnologie et ingénieur des Travaux publics de l'Etat, chercheur associé au laboratoire de recherche interdisciplinaire Ville, espace et société et à l'UMR CNRS Environnement ville société. Après des études d'ingénieur dans le champ de l'aménagement du territoire, il a entrepris une thèse de doctorat en ethnologie sur l'expérience vécue et les conséquences socio-politiques d'une catastrophe à partir de l'ethnographie de Cuxac d'Aude, village du Narbonnais touché par des inondations dramatiques en 1999. Soutenue en 2006, la thèse a été publiée aux Éditions de l'ENS en 2008 : *Survivre à l'inondation. Pour une ethnologie de la catastrophe*. Depuis, il poursuit ses activités de recherche sur

l'action publique de prévention des risques et ses interfaces avec les populations, depuis une position originale de chargé de mission sur le fleuve Rhône. Il est co-fondateur de l'Association pour la recherche sur les catastrophes et les risques en anthropologie (www.arcra.fr).

Mara Benadusi est anthropologue, chargée de recherche et maître de conférence à l'Université de Catane, département de Sciences politiques.

Laura Centemeri, est sociologue, chargée de recherche CNRS au Laboratoire méditerranéen de sociologie (Aix-Marseille Université/CNRS).

Nicolas Dodier est sociologue, Directeur de recherche INSERM, Directeur d'études EHESS à l'Institut Marcel Mauss, (EHESS/CNRS).

Marc Elie est historien, chargé de recherche CNRS au Centre d'étude des mondes russe, caucasien et centre-européen (EHESS/CNRS).

Frédéric Keck est anthropologue, chargé de recherche CNRS, au Laboratoire d'anthropologie sociale (EHESS, CNRS, Collège de France).

Susann Ullberg, est anthropologue, doctorante au Crisis Management Research & Training du Swedish National Defence College.

Table des matières

Préface	5
Introduction	9
<i>Sandrine Revet et Julien Langumier</i>	

PREMIÈRE PARTIE

Anticipation, préparation et controverses

1. Gouverner par les aléas.
Maîtrise des coulées de boue et mise en valeur touristique
des montagnes à Alma-Ata (Kazakhstan), 1966-1977 33
Marc Elie
2. Surveiller les animaux, préparer les humains.
Une ethnographie de la grippe aviaire 73
Frédéric Keck

DEUXIÈME PARTIE

La « communauté locale » prise entre participation et concertation

3. Cultiver des communautés après une catastrophe.
Déferlement de générosité sur les côtes du Sri Lanka 103
Mara Benadusi

4. Concerter, négocier, mobiliser.
 Retour critique sur la « culture du risque » à partir du
 Plan Rhône en France 147
Julien Langumier

TROISIÈME PARTIE

Enjeux de mémoire

5. Ethnographier les mémoires de catastrophes.
 Terrain translocal à Santa Fe (Argentine) 187
Susann Ullberg
6. Enquêter la « mémoire discrète » du désastre de Seveso... 217
Laura Centemeri

Post-face : Penser (par) les catastrophes 251
Nicolas Dodier

Les auteurs 277

ÉDITIONS KARTHALA

Collection *Recherches internationales*

- Adieu aux armes ? (L'), *Nathalie Duclos*
A la recherche de la démocratie. Mélanges offerts à Guy Hermet,
Javier Santiso (dir.)
Ambedkar !, *Guy Poitevin (en collaboration avec Hema Rairkar)*
Après la crise... Les économies asiatiques face aux défis de la
mondialisation, *J.-M. Bouissou, D. Hochraich et Ch. Milelli (dir.)*
Architecture, pouvoir et dissidence au Cameroun, *D. Malaquais*
Atlantique multiracial (L'), *James Cohen, Andrew J. Diamond*
et Philippe Vervaecke (dir.)
Aux origines du nationalisme albanais, *Nathalie Clayer*
Chine vers l'économie de marché (La), *Antoine Kernén*
Clubs politiques et perestroïka en Russie, *Carole Sigman*
Démocratie à pas de caméléon (La), *Richard Banégas*
Démocratie et fédéralisme au Mexique (1989-2000), *Magali Modoux*
Démocratie mexicaine en terres indiennes (La), *David Recondo*
État colonial, noblesse et nationalisme à Java, *Romain Bertrand*
Être moderne en Iran, *Fariba Adelkhak*
Faire parti. Trajectoires de la gauche au Mexique, *Hélène Combes*
Fragments d'une guerre inachevée, *F. Mengin*
Gouvernance (La), *G. Hermet, A. Kazancigil et J.-Fr. Prud'homme*
Guerres et sociétés, *Pierre Hassner et Roland Marchal (dir.)*
Identité en jeux (L'), *Denis-Constant Martin (dir.)*
Indiens et la nation au Mexique (Les), *Paula Lopez Caballero*
Indonésie : la démocratie invisible, *Romain Bertrand*
Internet et politique en Chine, *Séverine Arsène*
Itinéraires aborigènes, *B. Bosa*
Mafia, justice et politique en Italie, *Jean-Louis Briquet*
Mairie dans la France coloniale (Une), *Benoît Trépied*
Matière à politique, *Jean-François Bayart et Jean-Pierre Warnier*
Milieux criminels et pouvoir politique, *Jean-Louis Briquet*
et Gilles Favarel-Garrigues (dir.)
Penser avec Michel Foucault, *Marie-Christine Granjon*
Politique de Babel (La), *Denis Lacorne et Tony Judt (dir.)*
Régner au Cameroun. Le roi-pot, *Jean-Pierre Warnier*
Sécurité privée en Argentine (La), *Federico Lorenc Valcarce*
Sultanat d'Oman (Le), *Marc Valeri*
Sur la piste des OPNI, *Denis-Constant Martin (dir.)*
Trajectoires chinoises. Taiwan, Hong Kong et Pékin, *F. Mengin*
Vie quotidienne et pouvoir sous le communisme, *Nadège Ragaru*
et Antonela Capelle-Pogăcean (dir.)
Voyages du développement, *Jean-François Bayart et Fariba Adelkhak (dir.)*

Collection *Terrains du siècle*

Au Cameroun de Paul Biya, *Pigeaud F.*
Biodiversité et développement durable, *Guillaud Y.*
Chemin faisant dans le siècle chinois, *Leclerc J.*
Chrétiens dans la mouvance altermondialiste (Les), *Grannec Ch.*
Coupeurs de route (Les), *Issa Saïbou*
Cybercafés de Bamako, *Steiner B.*
Défi des territoires (Le). Comment dépasser les disparités spatiales en Afrique de l'Ouest et du Centre, *Alvergne C.*
Élections générales de 2007 au Kenya (Les), *Lafargue J. (dir.)*
Enjeux urbains et développement territorial en Afrique contemporaine, *Diop A.*
Entre délocalisations et relocalisations, *Mercier-Suissa C.*
Implanter le capitalisme en Afrique, *Godong S.*
Islam et démocratie dans l'enseignement en Jordanie, *Nasr M.*
Islam, nouvel espace public en Afrique (L'), *Holder G. (éd.)*
Laurent Nkunda et la rébellion du Kivu. Au cœur de la guerre congolaise, *Scott S. A.*
Leçons de la crise ivoirienne, *Dozon J.-P.*
Le Hamas et l'édification de l'État palestinien, *Danino O.*
Luttes autochtones, trajectoires postcoloniales (Amériques, Pacifique), *Bosa B. et Wittersheim É. (dir.)*
Métamorphoses du Hezbollah (Les), *Samaan J.-L.*
Niger 2005. Une catastrophe si naturelle, *Crombé X. et Jézéquel J.-H. (dir.)*
Offensive chinoise en Afrique (L'), *Richard Ph.*
Paradoxes de l'économie informelle (Les), *Fontaine L. et Weber F.*
Retour de l'esclavage au XXI^e siècle (Le), *Deveau J.-M.*
Réveils amérindiens. Du Mexique à la Patagonie, *Rudel C.*
Soins de santé et pratiques culturelles, *Bellas Cabane C. (dir.)*
Un autre monde à Nairobi. Le Forum social mondial 2007 entre extra-versions et causes africaines, *Pommerolle M.-E. et Siméant J. (dir.)*
Universités en chantier en RD Congo. Regards croisés sur la réforme de l'enseignement supérieur et universitaire (L'), *Maindo M. Ncong et Kapagaela Ikando P.*
Violences sexuelles et l'État au Cameroun (Les), *Abega S. C.*

à paraître :

Clientélisme et patronage dans l'Afrique contemporaine, *Hachemaoui M.*

Collection *Les Afriques*

Afrique est-elle protectionniste ? (L'), *Hibou B.*
Afrique et le monde des esprits (L'), *Haar G. ter*
Ajustement structurel en Afrique (L'), *Duruflé G.*
Algérie par ses islamistes (L'), *Al-Ahnaïf M., Botiveau B. et Fregosi F.*
Angola postcolonial (2 tomes), *Messiant Ch.*
Assassinat de Lumumba (L'), *De Witte L.*
Cause des armes au Mozambique (La), *Geffray C.*
Chemins de la guerre et de la paix (Les), *Marchal R. et Messiant C.*
Commerce frontalier en Afrique centrale (Le), *Benaïfla K.*
Côte d'Ivoire, l'année terrible, *Vidal C.*
Démocraties ambiguës en Afrique centrale, *Bernault F.*
Économie camerounaise (L'), *Aerts J.J., Cogneau D.*
Économie sud-africaine au sortir de l'apartheid (L'), *Cling J.-P.*
Effervescence religieuse (L'), *Seraphin Gilles*
Énergie sociale à Abidjan (L'), *Le Pape M.*
Esprit d'entreprise au Cameroun (L'), *Warnier J.-P.*
Faire fortune en Afrique, *Rubbers B.*
Impossible retour (L'), *Walker Clarence E.*
Improvisation économique en Afrique de l'Ouest (L'), *Nubukpo K.*
Isolément global. La modernité du village au Togo, *Piot Ch.*
Longue marche de la modernité africaine (La), *Copans J.*
Métier des armes au Tchad (Le), *Debos M.*
Mort de Diallo Telli (La), *Diallo A.*
Odyssée Kabila (L'). Trajectoire pour un Congo nouveau ?, *Willame J.-C.*
Patrice Lumumba. La crise congolaise revisitée, *Willame J.-C.*
Pauvreté au Sahel (La), *Bonnecase V.*
Peuple du fleuve (Le), *Bureau R.*
Police morale de l'anticorruption (La), *Vallée O.*
Politique par le bas (Le), *Bayart J.-F., Mbembé A. et Toulabor C.*
Prophète de la lagune (Le). Les harristes de Côte-d'Ivoire, *Bureau R.*
Religion de la vie quot. chez des Marocains musulmans, *Ferrié J.-N.*
Sahel au XXI^e siècle (Le), *Giri J.*
Sénégal sous Abdou Diouf (Le), *Diop M.-C. et Diouf M.*
Sociologie des passions (Côte-d'Ivoire et Rwanda), *Vidal C.*
Sorcellerie et politique, *Geschiere Peter*
Togo sous Eyadéma (Le), *Toulabor C. M.*

Les Chines et le monde aux éditions Karthala

- Afrique des Chinois (L'), *Richer Ph.*
Canonnière en Chine, *Franconie P.*
Chemin faisant dans le siècle chinois, *Leclerc du Sablon J.*
Chine vers l'économie de marché (La), *Kernen A.*
Condition chinoise (La), *Rocca J.-J.*
Enfants des rues en Chine, *Stoecklin D.*
État, religion et répression en Asie. Chine, Corée, Japon, Vietnam
(XX^e-XXI^e siècles), *Kouamé N. et al.*
Fragments d'une guerre inachevée. Les entrepreneurs taïwanais et la
partition de la Chine, *Mengin F.*
Internet et politique en Chine, *Arsène S.*
Islam de Chine (L'), *Allès É.*
Longue marche en Chine avec l'Évangile (Une), *Leclerc du Sablon J.*
Matteo Ricci (1552-1610). Une porte ouverte entre Occident et
Orient, *HMC 18*
Offensive chinoise en Afrique (L'), *Richard Ph.*
Taïwan : enquête sur une identité, *Chaigne Ch., Paix C., Zheng Ch.*
(éds.)
Temps de la Chine en Afrique (Le), *Gabas J.-J. et Chaponnière J.-R.*
(dir.)
Trajectoires chinoises. Taiwan, Hong Kong et Pékin, *Mengin F.*

Collection *Disputatio*

Afrique de Sarkozy (L'). Un déni d'histoire, *Chrétien J.-P. (dir.)*
Clefs de la crise ivoirienne (Les), *Dozon J.-P.*
Demi-siècle d'africanisme africain (Un), *Copans J.*
Études postcoloniales (Les). Un carnaval académique, *Bayart J.-Fr.*
Sexualité, une affaire d'Église (La) ? De la contraception à
l'homosexualité, *Sevegrand M.*
Sortir du national-libéralisme. Croquis politiques des années 2004-2012,
Bayart J.-Fr.

Collection *EsclavageS*

Brésil, quatre siècles d'esclavage, *Hebrard J.*
Esclavage, du souvenir à la mémoire (L'), *Chivallon Ch.*
Peuple Saramaka contre État du Suriname, *Price R.*
Traites et les esclavages (Les), *Cottias M., Cunin E. et Almeida
Mendes A. de*

à paraître :

Traites et esclavages en Afrique orientale et dans l'océan Indien,
Médard H.

Événements exceptionnels appelant une réponse rapide, les catastrophes se gouvernent. Elles impliquent les autorités locales et nationales, des organisations non gouvernementales, des experts et des scientifiques, des agences multilatérales et les habitants eux-mêmes. Elles mettent en jeu des instruments et des dispositifs variés de politique publique.

La grippe aviaire à Hong Kong en 2009, les coulées de boue d'Alma Ata au Kazakhstan dans les années 1960, le Tsunami de 2004 au Sri Lanka, les inondations du Rhône en France de 2003 et celles qui ont touché Santa Fe en Argentine en 1999, la contamination à la dioxine de 1976 à Seveso, en Italie : six cas singuliers, parmi de nombreux autres, dont l'analyse comparée permet de dégager continuités et similitudes du gouvernement des catastrophes. Les enquêtes historiques et ethnographiques montrent comment les sinistrés, trop souvent réduits à leur condition de victimes, soumettent les mesures et les procédures qui leur sont appliquées à la critique. Elles interdisent de s'en tenir à la seule problématique de la « culture du risque » des populations affectées. Elles éclairent les multiples appropriations et transformations dont les dispositifs de gouvernement font l'objet. Elles révèlent les contextes politiques, sociaux et économiques des catastrophes pour réinscrire ces événements, singuliers et traumatisants, dans le temps long et la densité des configurations sociales.

Sandrine Revet est anthropologue (SciencesPo-CERI). Elle a notamment publié Anthropologie d'une catastrophe (Presses de la Sorbonne nouvelle, 2007) à propos des coulées de boue au Venezuela, en 1999. Elle poursuit une enquête sur le gouvernement international des catastrophes sur des terrains latino-américains et au sein des organisations internationales.

Julien Langumier est ethnologue (UMR CNRS Environnement, ville et société). Il a notamment publié Survivre à l'inondation. Pour une ethnologie de la catastrophe (ENS Éditions, 2008) au sujet des inondations des Basses plaines de l'Aude. Il développe une ethnographie des institutions pour saisir les interactions entre politiques publiques et pratiques des populations.

Recherches internationales

Une collection du  SciencesPo.

dirigée par Jean-François Bayart

CERI
CNRS



ISBN : 978-2-8111-0911-0